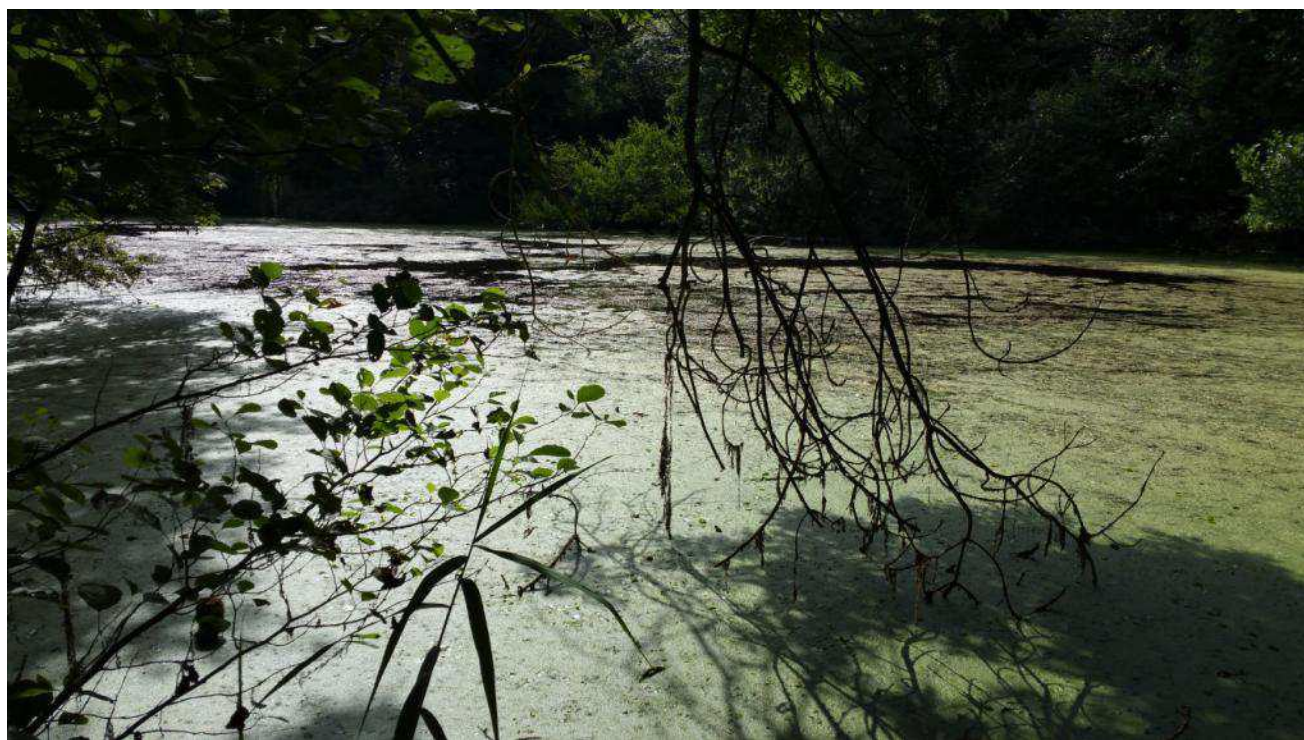


La morte de Glandieu

Notice de gestion 2017-2026



Décembre | 2016

AIN - Commune de Brégnier-Cordon

SOMMAIRE

Evaluation du plan de gestion 2008-2013 :

Bilan de l'objectif n°1 : Maintenir la lône en bon état de conservation en favorisant une végétation et une faune typiques d'une lône stagnante eutrophe .4

- . Problématique identifiée pour cet objectif4
- . Bilan des travaux4
- . Bilan des études, inventaires et suivis4
- . Evaluation de l'objectif.....5

Bilan de l'objectif n°2 : Maintenir des boisements typiques des forêts alluviales rhodaniennes6

- . Problématique identifiée pour cet objectif6
- . Bilan des travaux6
- . Evaluation de l'objectif.....6

Bilan de l'objectif n°3 : Favoriser une découverte à distance et assurer une bonne qualité paysagère au site.....7

- . Problématique identifiée pour cet objectif7
- . Bilan des travaux7
- . Evaluation de l'objectif.....7

Informations générales.....8

- . Mise à jour des aspects fonciers.....8

Bilan des relations8

- . Le comité de pilotage8
- . Les partenaires financiers8

Evolution des connaissances sur l'environnement et le patrimoine naturel 9

- . Evolution de la connaissance des paramètres physiques9
- . Evolution de la végétation du marais9
- . Evolution des connaissances sur les espèces11
- . Place du site dans un ensemble de sites naturels.....12
- . Synthèse des connaissances13

Evolution des activités socio-économiques et pédagogiques 13

- . Enjeux de conservation du patrimoine naturel14
- . Enjeux socio-économiques.....14
- . Enjeux de connaissance du patrimoine14
- . Synthèse des enjeux et facteurs d'influence14

Plan de travail global 16

Fiches actions..... 16

Bibliographie

Annexes

Préambule

Le Rhône est régulé sur l'ensemble de son parcours par l'intermédiaire d'aménagements hydrauliques qui ont permis à de nombreuses activités humaines de se développer mais qui ont considérablement réduit la place des milieux naturels. Dans ce contexte, le tronçon de vallée situé entre l'aménagement de Brégnier-Cordon et celui de Sault-Brénaz est remarquable par l'étendue et la diversité des espaces naturels que l'on y trouve encore.

Au sein de ce secteur, la Morte de Glandieu et ses environs constituent l'un de ces milieux naturels d'intérêt patrimonial. Vestige du fonctionnement dynamique du fleuve Rhône, cet ancien bras fluvial présente encore une diversité naturelle indéniable qui a mené la commune de Brégnier-Cordon à contacter le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes (CENRA) pour la préserver.

Une étude de faisabilité sur les enjeux écologiques des milieux naturels de la commune de Brégnier-Cordon a été réalisée en 2000 par le CENRA avec l'appui de l'association Lo Parvi. La morte de Glandieu était alors ressortie comme un des sites à enjeux forts de la commune. Les questions foncières à l'époque ne permettaient pas d'intervenir sur le site.

Plus tard, la SAFER a acquis la parcelle contenant la Morte dans le cadre de sa mission de préemption au titre environnemental. C'est dans le but d'assurer la mise en valeur des paysages et la protection de l'environnement que la commune, consciente de la valeur de ce patrimoine et de sa fragilité, a acheté le terrain à la SAFER, souhaitant le préserver dans le souci de l'intérêt général.

L'acte de vente entre les 2 parties le spécifie et prescrit des exigences particulières, notamment par la mise en place d'une convention avec le CENRA. Des clauses résolutoires à l'acte de vente ont été mentionnées, pour une période de 15 ans : la commune s'engage à maintenir une destination environnementale aux terrains ; elle s'engage en particulier à respecter les exigences inhérentes au classement de ces terrains dans la zone environnementale.

Une convention de partenariat a donc été signée entre la commune et le conservatoire et cadre les modalités de travail pour 15 années, de 2005 à 2020.

Le Syndicat du Haut-Rhône (SHR) a porté le Plan d'Actions en faveur de la Biodiversité du Haut-Rhône de 2011 à 2015. Ce programme d'actions sur 5 ans, multipartenarial, visait à restaurer et préserver la diversité biologique du territoire du Haut-Rhône français. Il a permis notamment de rassembler les gestionnaires des sites remarquables pour un projet commun de territoire, comme les 3 sites naturels gérés par le CENRA sur la commune, par exemple (la blachère, les pelouses sèches du Mont de Cordon et la morte de Glandieu).

Le présent document constitue le deuxième document de gestion de cette annexe fluviale : c'est une notice de gestion pour 10 ans, sur la période 2017-2026. Il planifie l'ensemble des actions visant à préserver le patrimoine naturel de ce site remarquable. Il expose, dans une première partie, l'évaluation du premier plan de gestion 2008-2013. Dans une seconde partie, il présente la mise à jour des connaissances du site et propose les modalités du nouveau plan de gestion pour la période 2017 – 2026.

Afin de favoriser l'appropriation locale autour de ce site remarquable, ce nouveau plan de gestion a été élaboré en concertation avec les acteurs locaux (propriétaire, usager...) lors de 2 réunions participatives consacrées aux 3 sites mentionnés ci-dessus. Une 1^{ère} réunion a permis de partager le bilan des actions du second plan de gestion et de recueillir les attentes de chacun quant au devenir de la gestion (des entretiens individuels pour les personnes absentes ont permis de compléter le bilan et les propositions). Une 2^{ème} réunion a permis de valider les objectifs et actions construits sur la base des propositions exprimées lors de la 1^{ère} réunion.

Les données générales du 1^{er} plan de gestion concernant la description du site (localisation du site, statuts, ...) ne sont pas rappelées dans le présent document. Seules les données acquises pendant la réalisation du précédent plan de gestion sont citées dans la mise à jour du diagnostic du site. Néanmoins, l'intégralité des listes d'espèces du site sont présentées en annexe.

Evaluation du plan de gestion 2008-2013

Bilan de l'objectif n°1 : Maintenir la lône en bon état de conservation en favorisant une végétation et une faune typiques d'une lône stagnante eutrophe

. Problématique identifiée pour cet objectif

Le curage de la lône n'est pas utile pour l'instant. En effet, la lône est encore suffisamment profonde (2.5 m) pour lui assurer une assez longue espérance de vie. Le curage risquerait aussi de perturber la population du mollusque *Anisus vorticulus* qui vit dans la vase. De plus, la circulation d'engins en milieux alluviaux, la mise en lumière du milieu et le travail du sol sont des vecteurs importants des espèces envahissantes comme la renouée du Japon. Enfin, un curage risquerait de modifier les conditions de vie dans la lône (modification du substrat, arrachage de la végétation, mise en lumière du plan d'eau), ce qui pourrait menacer l'équilibre en place. La non intervention est pour l'instant suffisante. En parallèle, il sera très intéressant de pouvoir étudier l'évolution du plan d'eau, de la végétation, les vitesses de sédimentation et les variations de qualité d'eau dans la lône. Un rapprochement avec le CNRS permettra de caler la méthode de suivi de la Morte.

. Bilan des travaux

	Dates de réalisation							
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Non intervention								
Broyage des roseaux au niveau du bouchon alluvial aval (entre la Morte et la route)								

. Bilan des études, inventaires et suivis

	Dates de réalisation							
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Mise en place d'un suivi piscicole								
Inventaire odonate								
Suivi <i>Anisus vorticulus</i>								
Suivi de la végétation, de la conductivité, de la sédimentation, de la qualité de l'eau								

Les opérations prévues ont été réalisées à l'exception des suivis de la végétation, de la conductivité, de la sédimentation, de la qualité de l'eau.

Concernant la végétation aquatique et la conductivité, des données ont néanmoins été récoltées lors des suivis d'*Anisus vorticulus* en 2002, 2003, 2010 et 2014.

Les suivis d'*Anisus vorticulus* n'ont malheureusement pas permis de retrouver le mollusque (dernière mention en 2005). En l'absence de donnée sur une éventuelle pollution de l'eau, la principale piste évoquée par E. Castella (Université de Genève), est la densité trop importante de la végétation aquatique. En effet, les crues étant moins fréquentes et moins fortes sur ce secteur, la végétation n'est plus décapée.

Le suivi piscicole n'a pas permis de retrouver non plus deux espèces patrimoniales anciennement évoquées sur le site : la bouvière et la loche d'étang. Néanmoins, la densité de végétation aquatique couplée à une puissance électrique non adaptée, ainsi que l'absence de prospection de nuit pour la loche pourrait expliquer que les deux espèces n'aient pas pu être contactées.

L'inventaire des odonates conclue sur un *cortège assez banal d'un intérêt modéré*.

L'inventaire de la végétation réalisé en 2016 a permis de contacter 4 nouvelles espèces patrimoniales.

. Evaluation de l'objectif

Les différents suivis semblent montrer une baisse de la patrimonialité des espèces sur la lône, sauf pour les hélophytes. Néanmoins une nouvelle opération de suivi serait nécessaire pour confirmer cela, notamment pour la faune piscicole, les odonates et les batraciens. L'absence de données concernant la qualité de l'eau est aussi un facteur préjudiciable pour la bonne compréhension du fonctionnement actuel du site, notamment en présence de dépôts d'ordures plus ou moins anciens en rive droite et d'une susception de rejet d'eau usée depuis les habitations riveraines.

Bilan de l'objectif n°2 : Maintenir des boisements typiques des forêts alluviales rhodaniennes

. Problématique identifiée pour cet objectif

Les forêts d'aulnes et de frênes des bordures de fleuves sont de plus en plus remplacées par des plantations homogènes et géométriques d'arbres de culture comme le peuplier. La grande diversité végétale et animale associée aux forêts alluviales « naturelles » justifie l'intérêt de conserver les boisements de Glandieu sans plantation d'essences non autochtones et de laisser les boisements évoluer sans intervention humaine.

Par contre, il est important de surveiller les arbres proches du sentier de randonnée et de s'assurer qu'il n'y a pas de risque de chutes d'arbres. Des élagages ou des coupes d'arbres pourront être entrepris, si besoin, pour assurer la bonne circulation des promeneurs sur le sentier.

. Bilan des travaux

	Dates de réalisation					
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Non intervention						
Sécurisation des abords du sentier de randonnée						

. Evaluation de l'objectif

L'objectif est atteint car il n'y a pas eu d'intervention sur les boisements comme prévu (boisements maintenus).

Bilan de l'objectif n°3 : Favoriser une découverte à distance et assurer une bonne qualité paysagère au site

. Problématique identifiée pour cet objectif

Un chemin de randonnée longe la Morte qui n'est pas visible. Une fenêtre paysagère pourrait être créée pour assurer une vision à distance (pour éviter le dérangement) de ce milieu naturel. D'autre part, la présence de déchets dans un milieu naturel remarquable d'une si faible taille est néfaste à la qualité paysagère du site et peut être source de pollution dans le milieu aquatique. Un nettoyage pourra être effectué et une information réalisée aux abords pour éviter de nouveaux dépôts.

. Bilan des travaux

	Dates de réalisation					
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ramassage des déchets en place						
Ouverture d'une fenêtre paysagère en bord du chemin						
Information du public						

Une plaquette sur 3 milieux naturels remarquables de Brégner Cordon dont la morte, a été réalisée en 2009.

L'ouverture d'une fenêtre paysagère et le ramassage des déchets en place n'ont pas été réalisés.

. Evaluation de l'objectif

L'absence de fenêtre paysagère ne semble pas poser de problème, néanmoins les échanges durant le dernier COPIL montrent que le site est très peu connu des habitants et qu'il y a une demande de connaissance sur les sites naturels de la commune. Cela pourrait être assuré par de la sensibilisation et de la communication (par exemple autour du ramassage des ordures sur le site), sachant que quelques sentes permettent aux piétons de s'avancer dans la ripisylve et ainsi de voir la morte.

Mise à jour du diagnostic

Informations générales

. Mise à jour des aspects fonciers

Nombre de parcelles	Nombre de propriétaires	Nombre de parcelles en indivision	Nombre de parcelles en BND	Surface totale	Surface moyenne des parcelles
2	1	0	0	ha	–



Bilan des relations

. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est commun aux 3 sites de Brégnier-Cordon : la blachère du mont de Cordon, les pelouses sèches de Brégnier-Cordon et la morte de Glandieu. Il a été réuni 7 fois entre 2008 et 2016

Février 2008 : 11 personnes présentes

Octobre 2009 : 5 personnes présentes

Mai 2011 : 7 personnes présentes

Avril 2012 : 8 personnes présentes

Septembre 2014 : 8 personnes présentes

Juin 2016 : 13 personnes présentes

Novembre 2016 : 12 personnes présentes

Les comités de pilotage de juin et novembre 2016 ont permis lors de réunions participatives de construire le nouveau plan de gestion avec les partenaires locaux.

L'ensemble des comptes rendus des comités de pilotage se trouvent en annexe 2 de ce document.

Une partie des personnes présentes découvrent les richesses de la morte ce qui conforte le souhait de sensibiliser et communiquer vers le grand public (écoles, locaux) sur les différents sites naturels de la commune.

. Les partenaires financiers

Le financement des actions de préservation de la morte a été assuré par le **Département de l'Ain**, **l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée** et la **Région Rhône-Alpes**.

Evolution des connaissances sur l'environnement et le patrimoine naturel

. Evolution de la connaissance des paramètres physiques

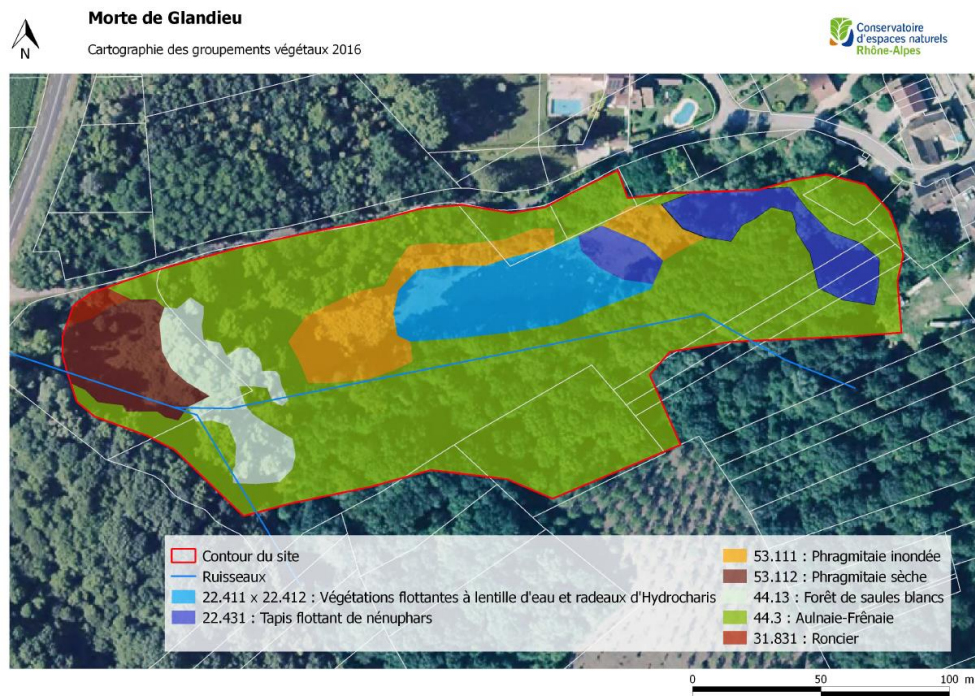
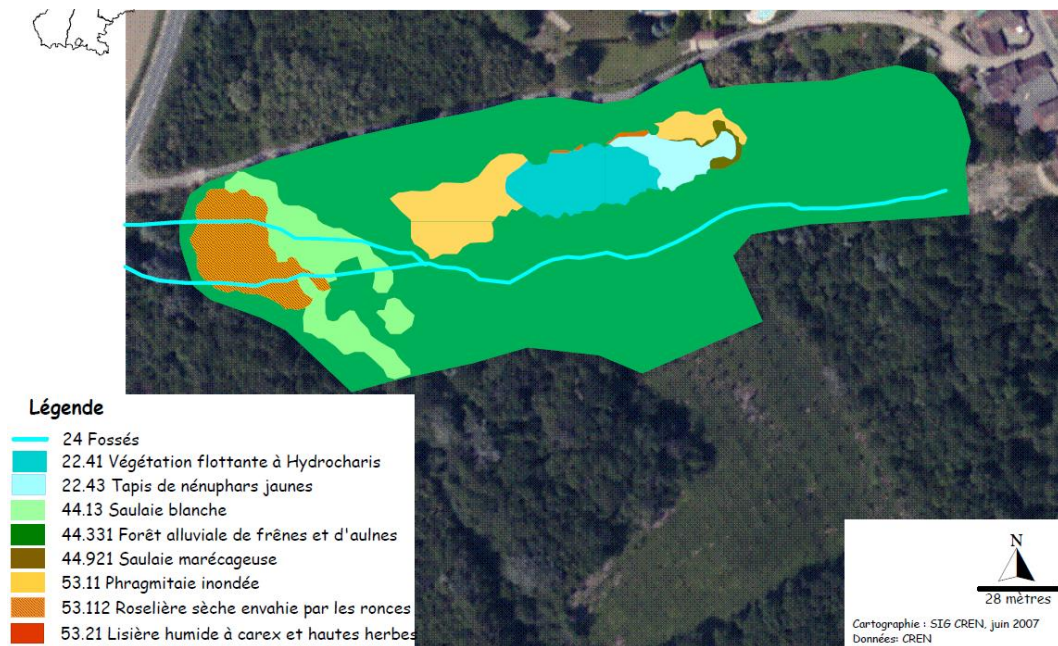
Aucune étude n'a été lancée jusqu'à présent. Il serait donc souhaitable de faire des recherches sur la qualité de l'eau, le fonctionnement de la lône, sa profondeur, ...

. Evolution de la végétation du marais

La surface en eau est toujours colonisée par les lentilles d'eau, les radeau d'hydrocharis et les tapis de nénuphars, cependant les surfaces semblent avoir augmenté ce qui a sans doute une incidence sur l'insolation du plan d'eau. La roselière inondée semble elle aussi avoir augmentée, illustrant peut-être l'évolution naturelle de la morte vers un atterrissement à long terme. Cependant au vue de la taille du plan d'eau et des biais éventuels dus au changement d'opérateur de suivi, il serait souhaitable de mettre en place un suivi plus fin afin de confirmer ces évolutions.

Habitats et dynamique d'évolution entre 2007 et 2016		2016	2007
Code Corine Biotope	Libellé	Surface (ha)	Surface (ha)
22.411 x 22.412	Végétations flottantes à lentille d'eau et radeaux d'Hydrocharis	0,23	0,13
22.431	Tapis flottant de nénuphars	0,18	0,06
53.111	Phragmitaie inondée	0,23	0,16
53.112	Phragmitaie sèche	0,16	0,16
44.13	Forêt de saules blancs	0,17	0,19
44.3	Aulnaie-Frênaie	1,77	2,04
31.831	Roncier	0,02	0

Cartographies des habitats 2007/2016



· Evolution des connaissances sur les espèces

Tableau 1 : flore remarquable

Nom latin	Nom français	Statut	Dernière observation
<i>Hottonia palustris</i> L., 1753	Hottonie des marais, Millefeuille aquatique	PR, LRR (En danger)	21/07/2016
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L., 1753	Hydrocharis morène, Morène, Petit nénuphar, Hydrocharide	PR, LRR (En danger)	21/07/2016
<i>Ceratophyllum submersum</i>	Cératophylle submergé	LRR (En danger)	2016
<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate, Renoncule à feuilles de Cèleri	PR	14/04/2016
<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Laïche faux-souchet	PD	21/07/2016

PN : protection nationale ; PR : protection régionale, PD : protection départementale
LRR : livre rouge régional



Morte de Glandieu

Cartographie des espèces végétales patrimoniales 2016

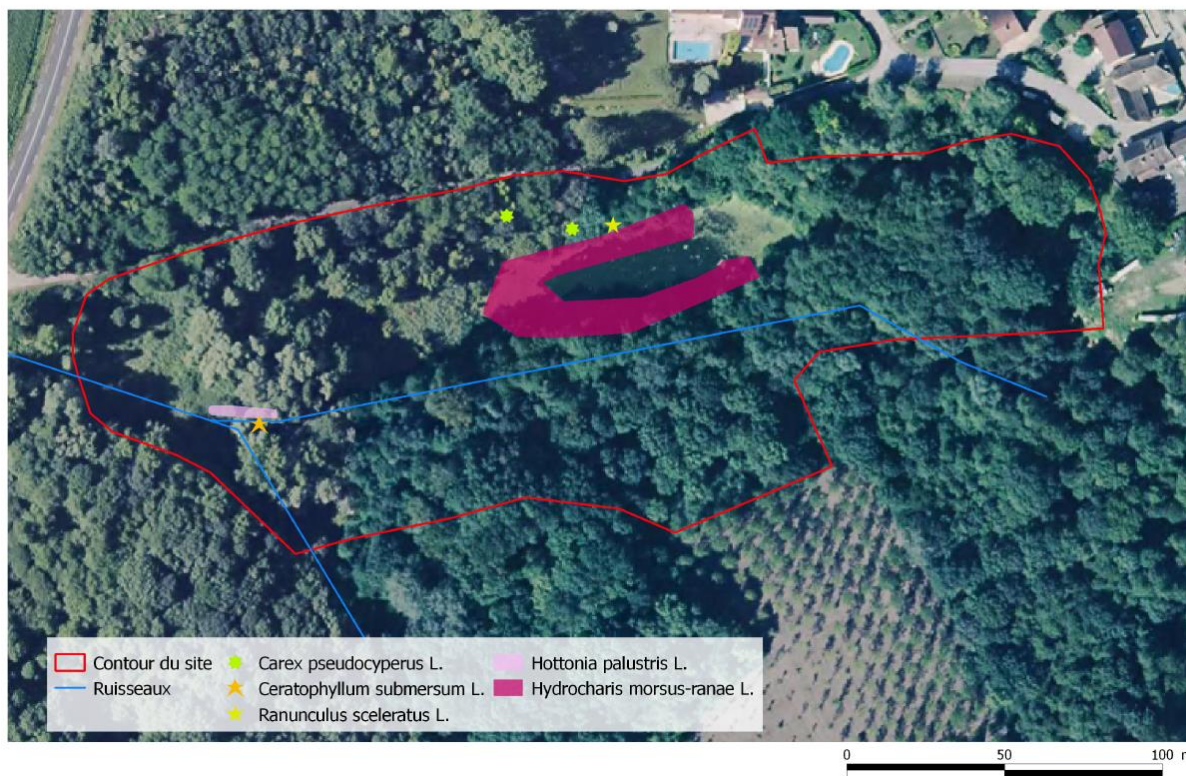


Tableau 2 : faune remarquable

Nom latin	Nom français	Statut	Dernière observation	Effectif / statut de reproduction
<i>Anisus vorticulus</i> (Troschel, 1834)	Planorbe naine	DH2, PN	2005	–

DH2 : Annexe 2 de la Directive Habitat ; PN : Protection Nationale

Principales évolutions des différentes espèces remarquables :

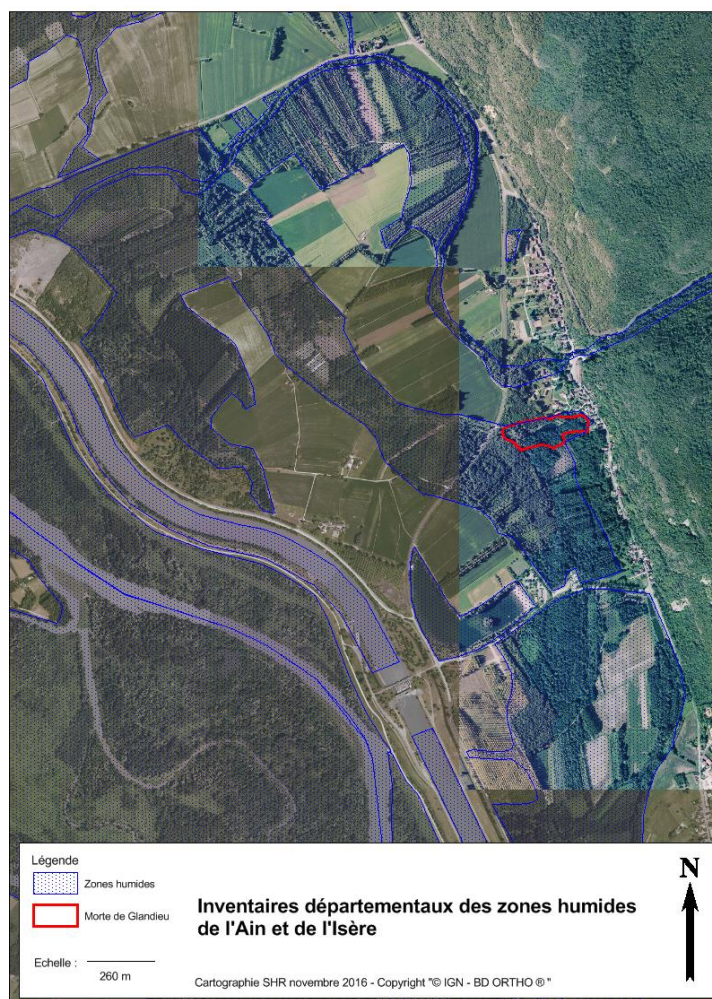
Quatre nouvelles espèces végétales remarquables ont été contactées (Laîche faux-souchet, Hottonie des marais, Renoncule scélérate et Cératophylle submergé). Concernant la planorbe naine, il semblerait d'après E. Castella (Université de Genève) que la disparition pourrait être imputée à une évolution naturelle de lônes déconnectées des crues (absence d'entretien de la végétation par décapage ponctuel).

. Evolution des statuts

Malgré sa qualité d'ancienne lône du Rhône, la morte n'a pas été inscrite au périmètre de protection de la RNN du Haut-Rhône.

. Place du site dans un ensemble de sites naturels

La Morte de Glandieu et ses abords sont inscrits dans une zone humide plus large composée principalement de boisements alluviaux et du fleuve (Plaine alluviale du Rhône à Brégnier-Cordon et Glandieu). Elle fait également partie de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique « Brégnier-Cordon Les Avenières ».



. Synthèse des connaissances

	Nb d'espèces ou habitats observés	Nb d'éléments patrimoniaux	Niveau de prospection
Habitats	8	0	Fort - récent
Végétaux	75	4	Fort
Mammifères	4	0	Faible - suffisant
Oiseaux	16	0	Faible - insuffisant
Reptiles	–	–	Faible - suffisant
Amphibiens	2	0	Moyen – à renouveler
Libellules	16	0	Moyen – à renouveler
Papillons	4	0	Faible - suffisant
Mollusque	2	1	Fort – récent (aquatique)
Autres invertébrés	–	–	Faible - suffisant
Poissons	3	(2 ?)	Faible - insuffisant

Evolution des activités socio-économiques et pédagogiques

Le sentier des lône et des îles du Rhône traverse le site au niveau de l'exutoire de la morte.

Bilan des enjeux

. Enjeux de conservation du patrimoine naturel

Unité écologique à enjeu	Représentativité sur le site	Espèces patrimoniales associées	Représentativité sur le site
Milieu aquatique	Forte	Laîche faux-souchet, Hottonie des marais, Hydrocharis morène, Renoncule scélérate, Cératophylle submergé	Forte

. Enjeux socio-économiques

Le site se prêterait bien à la découverte des zones humide (ripisylve, forêt alluviale, lône (morte), ruisseau, zone humide, ...) mais l'accès est limité par la faible portance du sol.

. Enjeux de connaissance du patrimoine

Une mise à jour des connaissances sur les odonates et batraciens grâce aux protocoles de suivis RhoMéO est nécessaire afin de mieux appréhender les effets des opérations prévues par la suite sur ce site plutôt favorable à ces deux groupes. Il est également important de mieux connaître le fonctionnement de la morte ainsi que la qualité de ses eaux.

. Synthèse des enjeux et facteurs d'influence

Priorité	Enjeux	Facteurs d'influence	Effets
1	Eau libre, flore et faune patrimoniale associée	Pollution, remblais	Disparition des populations

Objectifs et actions de gestion

Objectif à long terme	Enjeux	Objectif du plan de gestion	Problématique	Code	Action	Code	Suivi	Evaluation
Maintenir les milieux alluviaux en bon état de conservation	Eau libre, flore et faune patrimoniale associée	MAINTENIR LA LONE EN BON ETAT DE CONSERVATION EN FAVORISANT UNE VEGETATION ET UNE FAUNE TYPQUES D'UNE LONE STAGNANTE EUTROPHE (O1)	Besoin de compléments de connaissance : fonctionnement, qualité des eaux, états des lieux rejets d'eau...	C13	Ramassage des déchets sauvages	-		Baisse des surfaces de décharge, volume, quantité et type de déchets enlevés.
				A5	Etat des lieux des rejets, diagnose complète, bathymétrie	-		Nombre de source de rejet potentiel diagnostiqués
				X	Sensibilisation des riverains, échanges avec la commune et le SPANC (action à envisager selon les résultats de l'état des lieux des rejets et de l'analyse de l'eau	F1	Suivis odonates, amphibiens, flore patrimoniale, végétation aquatique, suivi piscicole	Nombre de rejets supprimé
				B1	Animation foncière	-	-	Parcelle conventionnée
		MAINTENIR DES BOISEMENTS TYPQUES DES FORETS ALLUVIALES RHODANIENNES (O2)	Risque de remplacement des boisements par des cultivars ou coupe rase	B1	Animation foncière Sensibilisation aux pratiques sylvicoles préservant les milieux Inscription des parcelles forestières au réseau FRENE	-	-	Nombre de parcelles de boisements alluviaux inscrites au réseau FRENE, ou conventionnée au-delà du périmètre actuel
	FAVORISER UNE DECOUVERTE A DISTANCE ET ASSURER UNE BONNE QUALITE PAYSAGERE AU SITE (O3)	Manque de connaissance des habitants sur le patrimoine naturel de leur commune et sur les sites à enjeux en particulier	E11/ E3	Opérations de sensibilisation auprès des riverains et autres habitants de la commune et usagers du site	-	-	Suivi qualitatif et quantitatif des interventions : nombre d'opérations effectuées, nombre d'inscriptions	
	Assurer le suivi administratif, technique, financier et de programmation	G1	Fonctionnement administratif et financier	-	/	/		
		G2	Relations partenaires	-	/	Copil annuel + information des opérations au préalable, visite de chantier, ...		
		G5	Frais divers et déplacements	-	/	/		
		A2	Révision du plan de gestion	-	/	Document de gestion		

Plan de travail global

L'organisation globale des actions suivra le tableau présenté ci-dessous. Des réajustements seront faits année par année en fonction de l'avancement effectif des différentes opérations, des financements obtenus et des conditions météo.

Code	Action	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
A5	Etat des lieux des rejets, bathymétrie, diagnose complète	X									
B1	Animation foncière / inscription des parcelles forestières au réseau FRENE	X	X	X							
C13	Ramassage des déchets sauvages	X									
E11/E3	Opérations de sensibilisation auprès des riverains et autres habitants de la commune et usagers du site		X		X		X		X		
F1	Suivi des espèces (odonates, batraciens, végétation aquatique, flore patrimoniale)				X					X	
F1	Suivi piscicole		X							X	
A2	Révision du plan de gestion										X

Fiches actions

Les fiches actions présentées à la page suivante détaillent les actions à mettre en œuvre sur le site dans le cadre des différents objectifs.

Ramassage des déchets sauvages – C13

Objectif de l'action

☞ Maintenir la lône en bon état de conservation en favorisant une végétation et une faune typiques d'une lône stagnante eutrophe (O1)

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

Baisse des surfaces de décharge, volume, quantité et type de déchets enlevés.

Descriptif de l'action

- Ramassage des déchets, tri et dépôt en déchèterie.
- Implication bénévole des habitants (riverains, société de chasse et pêche, ...)

Surfaces concernées : 2.75 ha

Période d'intervention : printemps (si intervention d'enfants) à automne (pour une meilleure visibilité dans la végétation)

Calendrier de mise en œuvre :

Code	Action	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
C13	Ramassage des déchets sauvages	X									

Opérations associées

☞ A5, B1, E11/E3

Intervenants

Habitants, association de réinsertion

Etat des lieux des rejets / bathymétrie / diagnose complète – A5

Objectifs de l'action

☞ Maintenir la lône en bon état de conservation en favorisant une végétation et une faune typiques d'une lône stagnante eutrophe (O1)

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

Nombre de sources de rejet potentiel diagnostiquées.

Descriptif de l'action

- Repérage des rejets (ruissellement, tuyau, trace de pollution), échange avec le service d'assainissement, contact auprès des riverains.
- Mesurer les épaisseurs d'eau et de sédiments fins au-dessus du toit d'alluvions grossières (galet). Eventuellement carottage.
- Analyser l'eau de la morte (température, conductivité, Phosphore, Azote, Nitrate (NO₃-) / Ammonium (NH₄+), Orthophosphates, Calcium (Ca), Oxygène dissous, Chlorophylle-a (Chlo-a), Potentiel hydrogène (pH), Transparence de l'eau, Matière organique (MO)) + analyses des sédiments

Surfaces concernées : 0.4

Période d'intervention : 1 prélèvement / saison

Calendrier de mise en œuvre :

Code	Action	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
A5	Etat des lieux des rejets domestiques	X									
A5	Bathymétrie de la lône	X									
A5	Diagnose complète	X									

Opérations associées

☞ C13

Intervenants

SHR, bureau d'étude

Suivi des espèces (odonates, batraciens, flore patrimoniale, végétation aquatique, poissons) – F1

Objectif de l'action

☞ Maintenir la lône en bon état de conservation en favorisant une végétation et une faune typiques d'une lône stagnante eutrophe (O1)

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

☞ Diversité des espèces, présence d'espèces patrimoniales connues et nouvelles

Descriptif de l'action

Mise en œuvre des suivis odonates et batraciens sur la base des protocoles RhoMeO, suivi des surfaces et espèces végétales aquatiques et des poissons.

Surfaces concernées : 2.75 ha

Période d'intervention : 3 passages de mai à septembre (Odonates) / 3 passages d'avril à juin (amphibiens) / 1 pêche électrique en automne/hiver (de nuit pour la loche) ou un test d'ADN environnementale (moins perturbant pour le milieu car seulement des prélèvements d'eau) / 1 passage au printemps/été pour la flore patrimoniale (présence, surface).

Calendrier de mise en œuvre :

Code	Action	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
F1	Suivi des espèces (odonates, batraciens, végétation aquatique, flore patrimoniale)				X					X	
F1	Suivi piscicole		X							X	

Opérations associées

☞ Toutes

Intervenants

SHR, bureau d'étude, association, naturaliste spécialisé

Animation foncière – B1

Objectif de l'action

- ☞ Maintenir la lône en bon état de conservation en favorisant une végétation et une faune typiques d'une lône stagnante eutrophe (O1)
- ☞ Maintenir des boisements typiques des forêts alluviales rhodaniennes (O2)

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

- ☞ Nombre de parcelles conventionnées

Descriptif de l'action

Il reste une parcelle non conventionnée sur la morte probablement concernée par les dépôts de déchets et de nombreuses parcelles de boisements alluviaux spontanés sont encore présents aux abords du site. Il s'agit ici de proposer une gestion sylvicole raisonnée sur l'ensemble de ces parcelles pour préserver les milieux, voire de les inscrire au réseau FRENE si les propriétaires le souhaitent (libre évolution sans intervention autre que la sécurisation du sentier si nécessaire).

Surfaces concernées : X ha

Période d'intervention : Toute l'année.

Calendrier de mise en œuvre :

Code	Action	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
B1	Animation foncière Sensibilisation aux pratiques sylvicoles préservant les milieux Inscription des parcelles forestières au réseau FRENE	X	X	X							

Opérations associées

- ☞ Toutes

Intervenants

SHR, CENRA

Opérations de sensibilisation auprès des riverains et autres habitants de la commune et usagers du site – E11/E3

Objectif de l'action

☞ Favoriser une découverte à distance et assurer une bonne qualité paysagère au site (O3)

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

☞ Suivi qualitatif et quantitatif des interventions ; nombre d'opérations effectuées, nombre d'inscriptions.

Descriptif de l'action

- Animations et visites à destination des habitants via le sentier de l'eau (élus, scolaires, Maison des Isles du Rhône, associations, propriétaires riverains, ...
- Le ramassage des déchets pourrait faire partie des animations pour sensibiliser les habitants de la commune.
- Mise en place d'un panneau sur le sentier ou la passerelle
- Prévoir un chapitre lors de la réédition du livret du sentier de l'eau
- Editer un document de gestion synthétique vulgarisé (commun aux 3 sites de Brégnier-Cordon)

Surfaces concernées : *tout le site*

Période d'intervention : printemps à automne

Calendrier de mise en œuvre :

Code	Action	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
E11/E3	Opérations de sensibilisation auprès des riverains et autres habitants de la commune et usagers du site		X		X		X		X		

Opérations associées

☞ Toutes

Intervenants

SHR, habitants, association d'EEDD, intervenant spécialisé

Révision du plan de gestion – A2

Objectif de l'action

- ☞ Evaluer les résultats des 10 années de gestion
- ☞ Prévoir la gestion ultérieure du site

Indicateurs d'évaluation de l'objectif : Rédaction du document et validation par le comité de pilotage

Descriptif de l'action

☞ Révision :

- ✓ Analyse et synthèse des suivis scientifiques
- ✓ Bilan de chaque objectif (travaux et suivis réalisés, évaluation de l'objectif)
- ✓ Bilan des relations avec les partenaires locaux et financiers
- ✓ Mise à jour des statuts du site
- ✓ Nouvelle cartographie de la végétation
- ✓ Nouvelle cartographie des espèces remarquables (faune, flore)
- ✓ Propositions d'objectifs et d'actions en concertation avec acteurs locaux

Surfaces concernées : *tout le site*

Calendrier de mise en œuvre :

	Calendrier prévisionnel									
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Révision du plan de gestion										X

Opérations associées

- ☞ Toutes

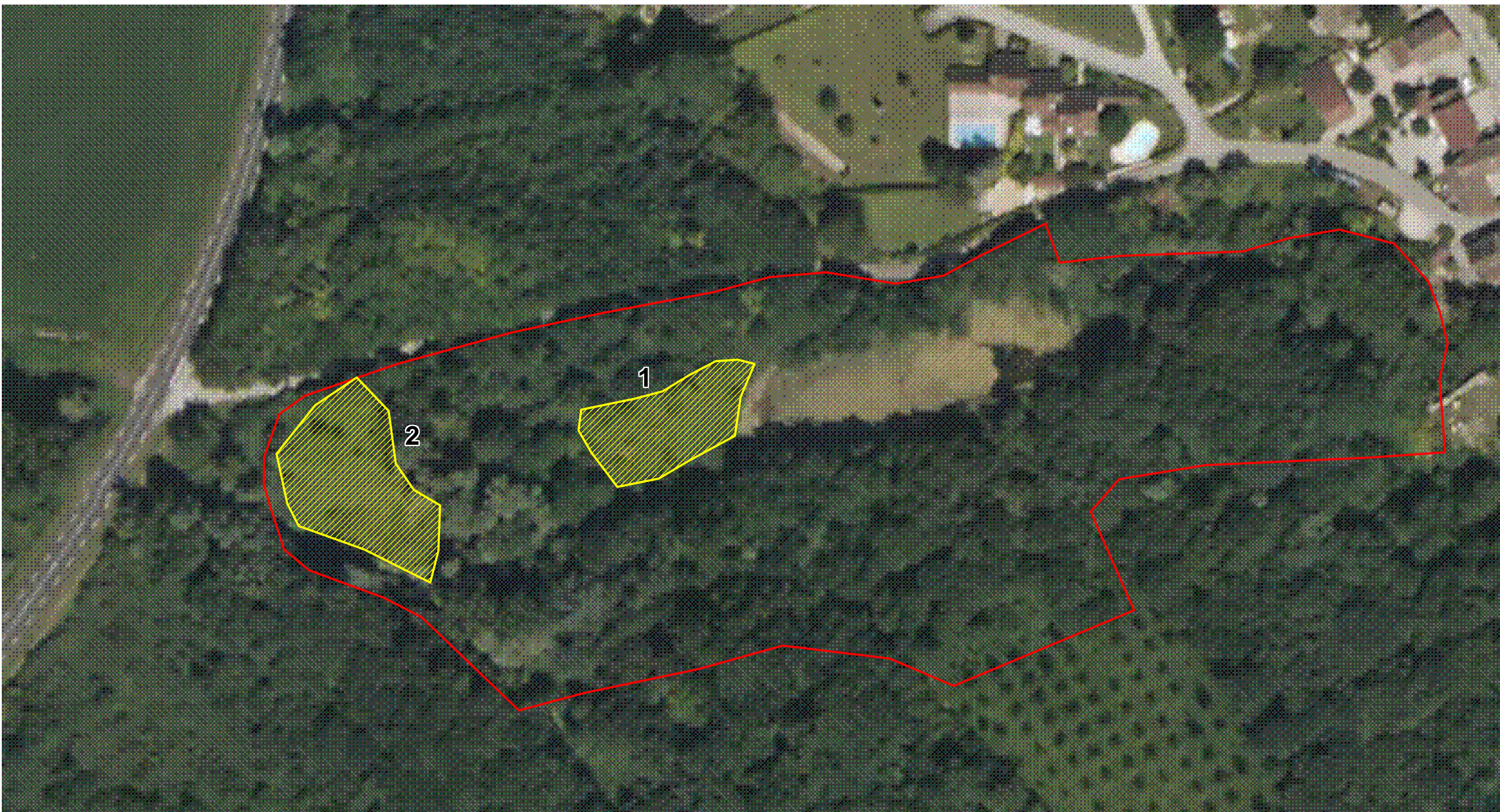
Bibliographie

- E. FAVRE, 2007, La Morte de Glandieu, notice de gestion 2008-2013
- E. FAVRE & B. Gonthier (GREBE), 2007, La Morte de Glandieu Mise en place d'un suivi piscicole, 5p.
- E. CASTELLA, A. TERRIER, D. HUG PETER (Laboratoire d'Ecologie et Biologie Aquatique, Université de Genève), R. QUESADA Lo Parvi, Trept, 2010, *Anisus vorticulus* (Gastéropode), une espèce patrimoniale phare pour la conservation de la biodiversité du Haut-Rhone, 62p

Annexes

- **Annexe 1 : Cartographie de localisation des travaux**
- **Annexe 2 : Comptes rendu des COPIL**
- **Annexe 3 : Liste des espèces**

Annexe 1 : Cartographies de localisation des travaux



Annexe 2 : COPIL

Sites naturels de Brégnier-Cordon

Relevé de conclusions du comité de pilotage

Personnes présentes :

FERTE Alain	Société de chasse
RIVIERE Jacqueline	Naturaliste
MERIAUDEAU Paul	Société de chasse
COURTOIS Franck	Conseil général de l'Ain
MERIAUDEAU Robert	Maire
BERNARD Alain	CORA 01
BILLIEMAZ André	Propriétaire des ânes
SAVARIN Fabrice	Délégué cantonal FDSEA
DUBOIS Nathalie	Maison des Isles
FAVRE Elisabeth	CREN 01
SALMON François	CREN 01

Personnes excusées :

Rémy FOUSSADIER (EID), DIREN

Heure de démarrage : 10h00 et de fin : 12h15
rédacteur EF

Objectif de la rencontre :

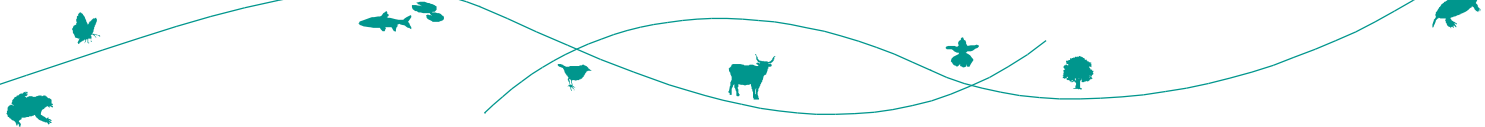
Faire le point sur :

- la rédaction de la notice de gestion de la Morte de Glandieu,
- la rédaction du second plan de gestion de la tourbière du mont de Cordon,
- le bilan du premier plan de gestion des pelouses sèches.

1. La Morte de Glandieu

En rive droite du Rhône, la Morte de Glandieu se présente comme un plan d'eau stagnante d'environ 100 m de long sur 20 à 30 m de large pour une profondeur maximum de 2,5 m. Elle est le reste du point le plus profond d'un ancien bras, datant de l'époque où le fleuve coulait en un entrelacs de bras entrecroisés appelé ANASTOMOSES. L'isolement de ce bras du fleuve est estimé aux années 1730 environ. Après l'isolement, les limons se sont régulièrement déposés dans l'ancien chenal occupé par les galets jusqu'à le colmater et le remplir sur la majeure partie de son cours. Il ne subsiste plus aujourd'hui en eau que la Morte elle-même, tandis que le reste de l'ancien chenal est occupé par la forêt, principalement un mélange d'aulnes et de frênes.

La Morte se présente comme un plan d'eau très calme au cœur de la forêt alluviale. Non visible depuis la route, le site est très tranquille et préservé. Une végétation aquatique et/ou flottante occupe la zone en eau tandis qu'une lisière assez large de roseau commun se développe sur les extrémités est et ouest. Des bouquets de saules parsemés de touradons de laïches (« germolles » en vocabulaire local) laissent rapidement la place sur les franges latérales à la forêt alluviale mêlant frênes, aulnes et chênes pédonculés.



3 plantes, un poisson et un mollusque protégés sont présents sur le site. Les menaces sont principalement le comblement naturel du plan d'eau lié à l'accumulation de débris végétaux, et la pollution par le dépôt de déchets verts ou autres sur ses bordures.

La notice de gestion est validée pour 6 ans avec trois objectifs :

- 1- Maintenir la lône en bon état de conservation en favorisant une végétation et une faune typiques d'une lône stagnante eutrophe.
- 2- Maintenir des boisements typiques des forêts alluviales rhodaniennes
- 3- Assurer une bonne qualité paysagère au site

Le principe de non intervention avec un suivi de l'évolution de la lône est validé. Il est proposé d'évacuer les déchets sur les berges. La possibilité d'ouvrir une fenêtre sur le plan d'eau depuis le sentier de l'eau est évoquée. La faisabilité foncière et technique est à étudier plus finement mais le principe est validé.

Le document de gestion de la Morte est disponible pour les personnes qui en font la demande au CREN.

2. La tourbière du Mont de Cordon

Localement appelée la « blachère », la tourbière occupe une petite dépression humide de moins d'un hectare perchée sur le mont de Cordon. Un premier plan de gestion avait été validé et a été appliqué sur la période 2002-2007.

La gestion effectuée a consisté à (voir carte jointe) :

- broyer une partie de la cladiaie et débroussailler le secteur à germandrée des marais,
- créer une mare à l'entrée du site,
- recréer les deux mares existantes.

Le bilan montre que la création des mares a été très bénéfique aux populations d'amphibiens (7 espèces observées en 2007). Par contre, le broyage effectué dans la cladiaie ne permet pas de contenir la bourdaine et la germandrée soufre du développement des saules.

Au vu de ce bilan, deux nouveaux objectifs sont proposés et validés par le comité de pilotage :

- 1- Maintenir, voire restaurer des milieux tourbeux en bon état de conservation et favorables aux espèces patrimoniales associées,
- 2- Favoriser la biodiversité dans les points d'eau de la blachère

La question du pâturage de la tourbière par les ânes est à nouveau évoquée. La gestion des passages dans le parc rend difficile la réalisation des parcs. Il paraît plus réaliste de réaliser un parc dans la pelouse sèche. Un pâturage seul de la tourbière pourrait être testé, mais quelle peut être la réaction des ânes face à cette végétation ?

Le creusement de nouveaux petits ponts d'eau est proposé pour augmenter l'attrait du site pour les amphibiens et les libellules. La maison des Isles se montre intéressée par une mare qui soit facilement accessible de puis le chemin pour servir de support pédagogique envers les enfants. Cette demande est intégrée et lors du creusement des mares, la Maison des Isles sera associée au choix de leur emplacement.

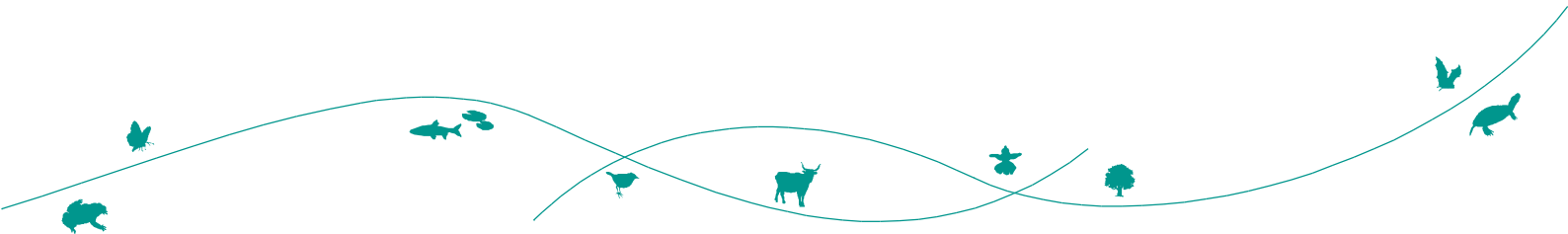
L'ensemble du plan de gestion est validé par le comité de pilotage. Ce document peut être envoyé à toute personne qui en fait la demande au CREN.

3. Les pelouses sèches

Disséminées entre le mont de Cordon et celui de Surcours, 8 entités de pelouses sèches ont fait l'objet d'un premier plan de gestion pour la période 2002-2006. Une importante animation foncière, menée par la commune, a permis d'acquérir la majeure partie des terrains présentant un intérêt écologique et d'en laisser la gestion en CREN.

Les principales actions menées ont consistées à :

- broyer les broussailles qui colonisent les secteurs en herbe,
- ramasser et brûler les résidus de broyage,
- mettre en place du pâturage par des ânes.



En parallèle, plusieurs sorties découvertes sur le terrain ont permis de faire apprécier aux habitants curieux les richesses écologiques de ce site préservé.

Le bilan de cette gestion montre que :

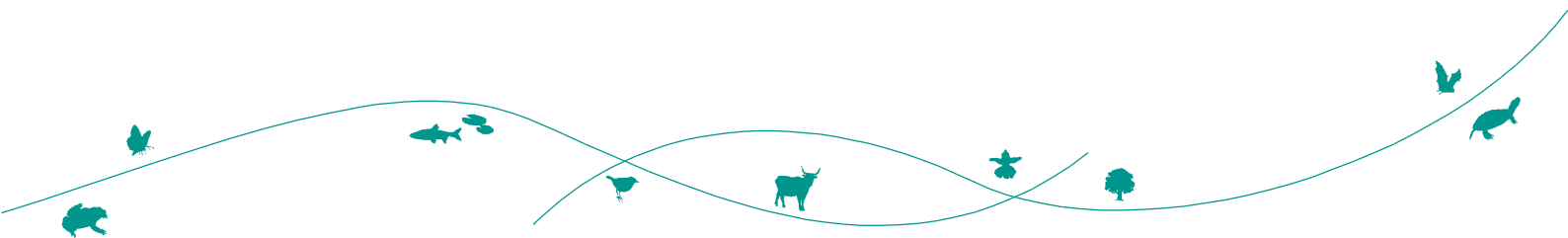
- les espèces patrimoniales profitent de cette gestion (l'orchis parfumé reste à surveiller),
- les ligneux régressent au profit de la pelouse, mais les bordures restent bien embroussaillées quand même,
- les ânes seuls ne suffisent pas à contenir la broussaille.

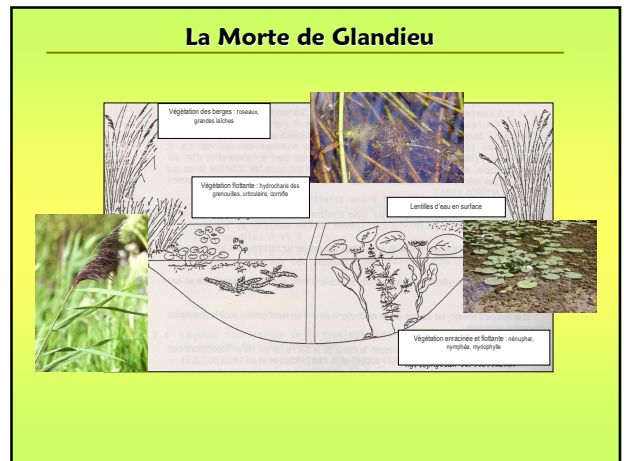
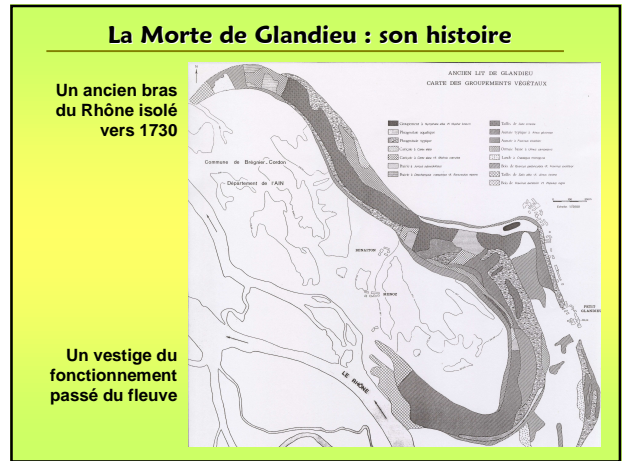
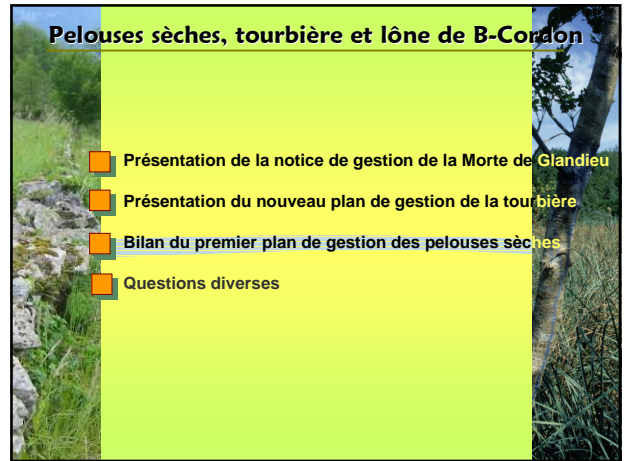
Le bilan du plan de gestion est validé par le comité de pilotage.

Les personnes présentes valident le principe de continuer le pâturage des pelouses, qui paraît être une solution intéressante tant du point de vue écologique que pour les usagers : les chasseurs notent une présence accrue des lièvres sur les secteurs pâturés et les habitants paraissent apprécier comme but de promenade de venir voir les animaux.

Le nouveau plan de gestion sera rédigé en 2008 par le CREN et sera ensuite proposé à la validation des membres du comité de pilotage.

Un vin d'honneur est aimablement proposé par la commune à l'issue de cette rencontre.





La Morte de Glandieu : les intérêts écologiques

2 plantes, un mollusque et un poisson protégés



La Morte de Glandieu : les menaces

Le plan d'eau évolue lentement et naturellement en se comblant par la végétation

Présence régulière de déchets sur les bordures

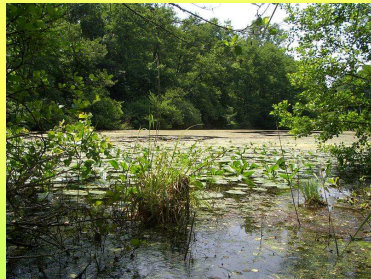


La Morte de Glandieu : les objectifs de gestion

1- Maintenir une lône eutrophe

2- Maintenir des boisements alluviaux typiques

3- Assurer une bonne qualité paysagère



La Morte de Glandieu : les actions de gestion

Non intervention concernant le plan d'eau et les boisements

Surveillance de l'évolution du comblement de la lône par un suivi

Ramassage des déchets et information à la population



La blachère



Tourbière de Cordon : RAPPELS

Petite dépression humide de moins d'un hectare

Intégré au site Natura 2000 « lac du Bourget-Chautagne »



La cladiaie, un milieu naturel remarquable



La Fougère des marais



Crapaud Sonneur à ventre jaune



La Germandrée des marais

Tourbière de Cordon : objectifs du 1° plan de gestion

3 objectifs pour 2002-2006 :

1- Maintenir et restaurer les milieux ouverts

2- Maintenir une surface minimale de cladaie dense non perturbée

3- Maintenir et restaurer des zones d'eau libre



Tourbière de Cordon : opérations réalisées

Une mare créée et deux mares recreusées

Débroussaillage des marges boisées

Broyage d'une partie de la cladaie

Fauche annuelle du solidage



Tourbière de Cordon : impact des opérations

La Germandrée des marais est fortement concurrencée par les marges boisées

Le solidage est toujours présent même s'il semble être contenu



La cladaie reste dominante, avec une diversité végétale très faible. La Bourdaine reste présente à l'est.

Les 3 mares apportent une diversité tant végétale qu'animale intéressantes

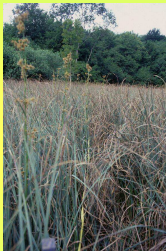
Tourbière de Cordon : Proposition de nouveaux objectifs

1- Maintenir, voire restaurer des milieux tourbeux en bon état de conservation et favorables aux espèces patrimoniales associées

2- Favoriser la biodiversité dans les points d'eau de la blachère



Tourbière de Cordon : les actions de gestion proposées



Entretien des bordures de la blachère en broyant les bosquets de saules

Broyer la végétation ligneuse dans le secteur à Germandrée

Continuer d'éviter la propagation du solidage

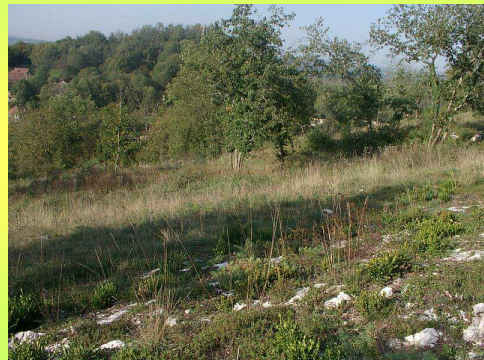
Suivre l'impact des opérations sur les milieux et les espèces



Entretien la cladaie (broyage, pâturage) et favoriser la diversité végétale

Création de nouveaux petits points d'eau en périphérie de la blachère

Les pelouses sèches



Les pelouses sèches : RAPPELS

Une quinzaine d'hectares disséminés entre les monts de Cordon et de Surcours



Pelouses sèches à graminées



Des secteurs de dalles très secs

La Marguerite de la St-Michel



L'Orchis parfumée

Les pelouses sèches : les objectifs du 1^o plan de gestion

1- Restaurer et maintenir les habitats de pelouses sèches et permettre le développement des espèces végétales à enjeu patrimonial.

2- Maîtriser la fréquentation et sensibiliser le public.

Les pelouses sèches : les opérations réalisées

Restauration mécanique (broyage, fauche) pour lutter contre les broussailles

Mise en place du pâturage pour l'entretien

Visites grand public du site



Les pelouses sèches : l'impact des opérations

Les broussailles restent présentes mais confinées sur les bordures

La Marguerite de la St-Michel prospère... le bilan est plus mitigé pour l'Orchis parfumée

Le pâturage seul tel qu'il est mené ne permet pas de contenir suffisamment les broussailles

Nécessité de combiner avec du broyage



Les pelouses sèches : quelles suites ? quels objectifs ?

Continuer les efforts pour contenir les broussailles (pâturage, broyage, écobuage...)

Sites naturels de Brégnier-Cordon

Relevé de conclusions du comité de pilotage

Personnes présentes :

PERRIER André	Président de la société de chasse
MERIAUDEAU Robert	Maire
BILLIEMAZ André	Propriétaire des ânes
WICHROFF Emilie	Syndicat du haut-Rhône
FAVRE Elisabeth	CREN 01

Heure de démarrage :
10h00 et de fin : 12h15 /
rédacteur EF

Personnes excusées :

Geneviève GANDY (SHR), Emilie DUHERON (DREAL), Anne-Claude FERRY (Conseil Général de l'Ain), Alain BERNARD (CORA), Nathalie DUBOIS (Maison des Isles).

1. Les actions de gestion sur la blachère

Lors du premier plan de gestion, le broyage d'une moitié de la blachère et le creusement ou recreusement de 3 mares a été réalisé. Le nouveau plan de gestion prévoyait à nouveau du broyage et la création de quelques mares pour favoriser les amphibiens. Ces actions étaient prévues pour 2009 et étaient en cours de réalisation le jour du comité de pilotage. Réalisées par le CREN, les opérations consistent en :

- Le broyage de la petite zone de marais à l'entrée du site derrière la mare créée pour contrer la progression des frênes et de la bourdaine et favoriser la présence d'une plante protégée sur le territoire français, **la germandrée des marais (photo ci contre)**. BROYAGE EN COURS LORS DE NOTRE PASSAGE
- Le creusement d'une mare en bordure de la forêt plus accessible au public (enfants de la maison des Isles) et permettant l'abreuvement des ânes
- La coupe d'une partie des bosquets de saules (vorgines) sur la périphérie de la blachère pour éviter qu'ils n'empiètent trop sur le marais et éviter leur progression.
- Le dessouchage d'une partie de ces bosquets (les vorgines repoussent très vite quand on les coupe) et la création de 2-3 mares ou ornières à leur emplacement.



Pour l'instant, le broyage de la cladiaie est reporté. En effet, il est admis que le broyage de la bourdaine favorise son développement plutôt que sa régression. Des études sont en cours sur d'autres secteurs de Savoie ou du bas-Bugey. Leurs résultats nous permettront de réétudier notre gestion sur la cladiaie.

Sur proposition du comité de pilotage, des branchages seront disposés en lisière du chemin pour limiter les intrusions humaines motorisées dans le site.

D'autre part, la question des épicéas tombés dans le fond ouest de la blachère est posée avec la volonté du comité de pilotage de les évacuer hors de la blachère. Il est convenu que le CREN, s'il dispose encore de temps à la fin du chantier en cours, pourra « nettoyer » en partie les têtes des épicéas. La commune et les chasseurs proposent aussi que la demi-journée de corvée de chasse soit dédiée à ce dégagement, voire en présence du CREN.



En 2010, un nouveau broyage de la petite zone de marais à l'entrée du site sera réalisé pour enrayer le développement des rejets de ligneux. Le suivi de la Germandrée des marais et des populations d'amphibiens dans les mares seront eux aussi réalisés.



2. Les pelouses sèches

Les ânes sont venus pâturer les pelouses en 2009, sauf celle à l'entrée de la blachère. Monsieur Billiémaz va les remettre dans les jours qui viennent en commençant par la pelouse à l'est de la source. En février, les ânes pâtureront la grande pelouse du sommet et le parc aura été agrandi à cet effet, englobant l'entrée de la blachère et la nouvelle mare créée. Il sera intéressant d'observer comment les ânes se comportent sur ce petit secteur humide avant d'envisager de les laisser sur l'ensemble de la blachère.

Les broussailles, et notamment les ronces, ont du mal à être contenues par la présence des ânes. Un broyage complémentaire est pour l'instant effectué annuellement par Monsieur Billiémaz. La réalisation de petits panneaux posés au niveau des passages dans les parcs de pâturage est prévue. Leur but est d'informer les promeneurs sur la présence d'animaux dans les parcs et l'importance de respecter leur tranquillité.

En 2010, le pâturage est maintenu. Un broyage plus lourd est envisagé sur les secteurs fortement embroussaillés (voir carte jointe).

3. La Morte de Glandieu

La Maison des Isles a effectué la demande de l'ouverture d'une fenêtre paysagère sur la lône pour que les personnes empruntant le sentier de l'eau entrevoient la morte actuellement complètement cachée. Nous nous sommes rendus sur place en descendant du Mont de Cordon. La coupe d'arbres en bordure de la route goudronnée n'est pas souhaitée car favorise l'accès au site et potentiellement le dépôt d'ordures. Depuis le sentier lui-même, la distance avec le plan d'eau de la morte est de plusieurs dizaines de mètres ; un dégagement pour favoriser l'accès et une meilleure vue sur la lône impacte automatiquement la coupe d'arbres dans cette forêt aux allures d'abandon sylvicole mais exprimant pleinement une évolution « naturelle ». Il est décidé que le CREN étudie les enjeux d'une telle coupe. Si coupe il y a, la commune se chargerait de trouver un bûcheron intéressé. Le secteur ne bénéficie pas du régime forestier.

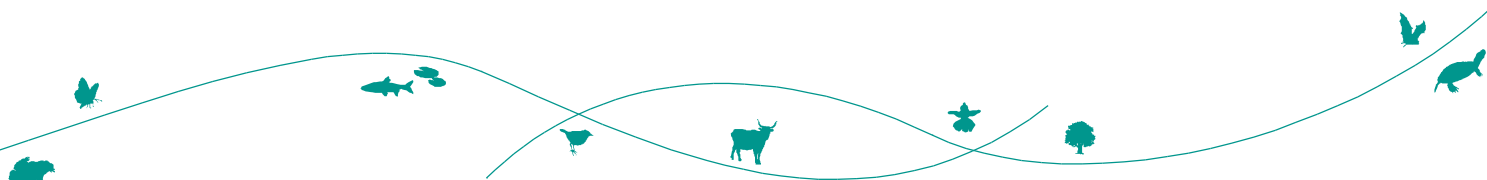


4. Points divers

➤ Une plaquette est en cours de réalisation. La maquette est présentée et chacun est invité à faire part de ses remarques au CREN (maquette ci jointe). Sur proposition de Monsieur le Maire, 500 exemplaires seront déposés en Mairie pour être distribués avec le journal municipal dans chaque foyer. Les autres exemplaires seront disponibles à la Maison des Isles ou au Musée Escale.

➤ Le SHR regroupe 28 communes des bords du Rhône, côté Savoie, Ain et Isère. Porteur du Plan de Réhabilitation du Haut-Rhône (2003-2008), le SHR souhaite s'impliquer davantage dans la gestion des ressources naturelles de son territoire. C'est dans ce cadre qu'il élabore un programme de travail sur 5 ans permettant de solliciter des financements notamment de la région Rhône-Alpes : le Contrat de biodiversité. En parallèle, le CREN reste toujours ouvert à la possibilité de minimiser son implication sur des sites gérés du moment que des acteurs locaux sont intéressés et compétents. C'est dans ce cadre qu'un rapprochement SHR/CREN a été opéré pouvant déboucher, si les acteurs locaux le souhaitent, à un investissement du SHR dans la gestion du site en tant que maître d'ouvrage tandis que le CREN reste en appui.

La commune de Brégnier-Cordon, satisfaite du partenariat actuel avec le CREN, n'envisage pas pour l'instant de changement dans la maîtrise d'ouvrage du projet. Les sites de Brégnier-Cordon seront alors intégrés au Contrat de Biodiversité sous maîtrise d'ouvrage du CREN.



Sites naturels de Brégnier-Cordon

Relevé de conclusions du comité de pilotage

Personnes présentes :

LAMBERT Bruno et ?	EID
MERIAUDEAU Robert Nadège	Maire Maison des Isles du Rhône
BILLIEMAZ André	Propriétaire des ânes
TRENTIN Corine	CREN Antenne de l'Ain
FAVRE Elisabeth	CREN Antenne de l'Ain

Heure de démarrage :
13h30 et de fin : 16h30 /
réducteur EF

Personnes excusées :

Geneviève GANDY et Emilie WICHROFF (SHR), Anne-Claude FERRY (Conseil Général de l'Ain), Rémy FOUSSADIER (EID), Claude HENRY (DDT01), Nathalie DUBOIS (Maison des Isles).

1. Les actions de gestion sur la blachère

Depuis le précédent comité de pilotage (automne 2009), les actions suivantes ont été réalisées sur la blachère :

- Broyage du petit secteur humide à l'entrée à l'ouest de la mare avec dépose des branchages en bordure le long du merlon du chemin (automne 2009 et début 2011) ;
- Broyage et dessouchage des saules sur l'aile ouest de la blachère pour éviter une forte colonisation du centre et creusement de deux mares à l'emplacement des 2 bosquets principaux de saules. Ces mares pourront être utiles pour le gibier, accueillir des amphibiens et des libellules, et éviter une rapide recolonisation des saules

Le parc de pâturage de la grande pelouse a été étendu jusqu'à la première mare, en créant un passage dans la forêt, pour permettre aux ânes de Monsieur Billiémaz de venir s'abreuver.

Actions à planifier pour 2012-2015 :

- Travaux d'arrachage de la bourdaine et autres ligneux dans la blachère pour lutter contre la fermeture du milieu,
- Arrachage ou broyage des saules en lisière sur l'aile est et création d'un ou deux points d'eau,
- Continuer l'intervention sur les ligneux à l'entrée de la blachère et étudier la faisabilité d'y créer un autre point d'eau.

Le suivi de la population de Germandrée des marais (en photo ci dessus), des amphibiens, des libellules et de la végétation sera reconduit pour évaluer l'impact de notre gestion sur la biodiversité.





2. Les pelouses sèches

Monsieur Billiémaz conduit ses ânes dans les différents parcs au fur et à mesure de l'année, en fonction de la pousse de l'herbe et de la disponibilité en eau.

Les broussailles, et notamment les ronces, ont du mal à être contenues par la seule présence des ânes. Un broyage complémentaire a été effectué sur plusieurs secteurs avec l'implication des Brigades Vertes départementales.

2 outils de sensibilisation de la population étaient prévus : une plaquette à destination de la population locale et des panneaux de sensibilisation sur les parcs. La plaquette est disponible à la maison des Isles et à la Mairie ; elle sera distribuée prochainement avec un bulletin municipal dans tous les foyers de la commune. Les panneaux venaient d'être installés : nous avons pu les découvrir en présence de la correspondante locale du Progrès et du centre de loisirs de Brégnier-Cordon. En effet, notons l'implication des enfants et de l'équipe pédagogique qui se sont investis autour d'une démarche artistique sur le projet de préservation du Mont de Cordon : 3 peintures des enfants ont été utilisées pour illustrer la page de couverture de la plaquette et des figurines de pâte à modeler ont servi à illustrer les panneaux sur le pâturage !

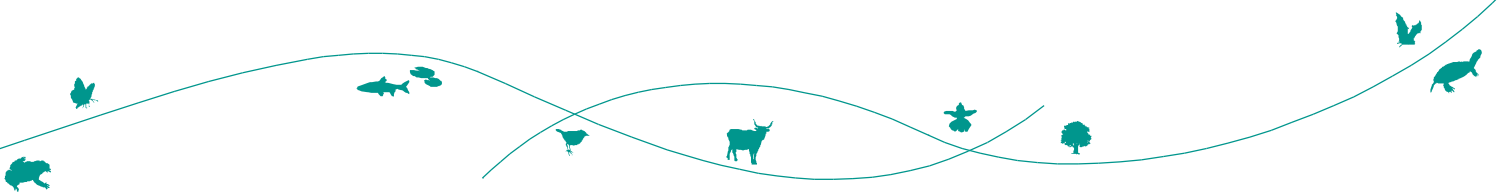
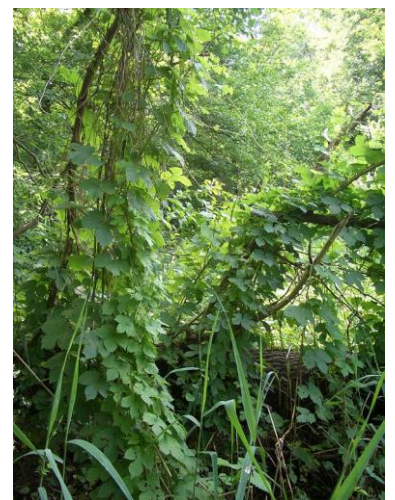


3. La Morte de Glandieu

Une petite fenêtre paysagère a été créée le long de la route des Grenouilles qui longe la Morte pour permettre une meilleure visibilité sur le site pour les promeneurs. Il est proposé par le CREN d'intervenir au sud du site pour broyer la phragmitaie fortement envahie par le saule et éviter que le secteur ne se referme totalement.

4. Points divers

Le SHR regroupe 28 communes des bords du Rhône, côté Savoie, Ain et Isère. Il élabore actuellement un programme de travail sur 5 ans permettant de solliciter des financements autour du plan d'actions en faveur de la biodiversité du haut-Rhône. Les actions sur les sites de la blachère, des pelouses sèches et de la Morte ont été intégrées dans ce programme avec une maîtrise d'ouvrage du CREN, selon la demande de la municipalité de Brégnier-Cordon.



Sites naturels de Brégnier-Cordon

Compte-rendu du comité de pilotage du 16 avril 2012

Personnes présentes :

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| • Jean-Michel MERIAUX | ONF Belley |
| • Robert MERIAUDEAU | Maire de Brégnier-Cordon |
| • Maurice OGIER | Association Bugey Sud Actif |
| • Nathalie DUBOIS-CAVEAU | Maison des Isles |
| • Nadège PLAZA | Maison des Isles |
| • André BILLIEMAZ | Propriétaire des ânes |
| • Elisabeth FAVRE | CREN Antenne de l'Ain |
| • Corine TRENTIN | CREN Antenne de l'Ain |

Personnes excusées :

- | | |
|--------------|-------|
| • M. GAUTRON | ONCFS |
|--------------|-------|

Objectif de la réunion :

→ Faire le point sur les actions réalisées en 2011 et les actions prévues en 2012.

Bilan des actions de 2011 :

Sur la blachère du mont de Cordon :

- Suite au broyage et au dessouchage partiel (en 2010) des saules envahissant la cladiaie, Deux mares ont été créées début 2011 à l'ouest de la tourbière.
- Du broyage de ligneux envahissants (saules, bourdaine) a été réalisé sur la zone de germandrée des marais (espèce protégée) à l'entrée de la tourbière à l'ouest de la première mare créée par le CREN.

En parallèle, le parc de pâturage du mont a été agrandi. Celui-ci passe désormais dans la tourbière, partie sud ouest, en pleine zone de blâche, et les nouvelles mares sont en partie comprises dans le parc, permettant ainsi d'abreuver les animaux tout en préservant une tranquillité sur une partie des mares pour la reproduction amphibiens/libellules.

Sur les pelouses sèches :

Les parcs ont été pâturés comme chaque année de façon tournante par les 3 ânes de M. Billiémaz. Pour compléter le pâturage, des travaux de débroussaillage ont été réalisés sur le parc de la prairie centrale. En effet, la repousse ligneuse y était importante et l'intervention des Brigades vertes a été nécessaire en

parallèle des interventions plus légères de Monsieur Billiémaz pour éviter un trop fort embroussaillage. Le parc du mont a été agrandi jusque dans la tourbière fin 2011. Les ânes découvriront donc cette nouvelle partie du parc en avril 2012.

Les pelouses sèches au sud (proches de chez M. Ogier) ont également bénéficié d'un débroussaillage important à l'automne 2011 pour recouper les nombreux rejets de buis.

 Voir carte des travaux réalisés en 2011



Le parc de la pelouse centrale à l'automne 2011



Actions prévues en 2012 :

Sur la tourbière du mont de Cordon :

- Lutte contre l'envahissement des ligneux

Dans le but de stopper la progression de la bourdaine dans la blachère, l'arrachage mécanique de ces ligneux est prévu en 2012. Un deuxième passage est prévu en 2014 pour compléter l'arrachage (jeunes ligneux qui auraient pu être oubliés, ou repousses).

Depuis quelques années, au regard des mauvais résultats du broyage qui favoriserait les rejets des ligneux, le CREN met en place de l'arrachage mécanique sur des sites naturels, action qui paraît plus radicale et durable.

- Restauration et création de mares :

La mare envahie de roseaux au nord est sera curée légèrement afin de la rouvrir (apporter plus de lumière et garantir une alimentation en eau plus longue sur l'année pour permettre la reproduction des amphibiens et des libellules tout en apportant un point d'abreuvement pour la grande faune).

Une mare sera créée au sud à l'entrée du site dans une zone argileuse à des fins pédagogiques. Celle-ci pourra être utilisée pour les animations de la maison des Isles.

Sur les pelouses sèches :

Suite au bilan réalisé sur l'activité de pâturage, il apparaît que le pâturage des 3 ânes ne suffit pas à lui seul à entretenir les pelouses sèches. Le débroussaillage régulier des pelouses est donc incontournable et complète le pâturage dans le but de préserver les pelouses sèches.

Les parcs de pâturage seront donc débroussaillés une fois par an par le CREN.

En 2012, du débroussaillage est prévu sur les 4 parcs du mont. A la demande des acteurs, une zone à callune (fausse-bruyère) sur le replat de la pelouse sèche sud près de chez M. Ogier sera elle aussi débroussaillée pour éviter sa complète fermeture.

Un nouveau parc sera créé en face de la gravière. Les jeunes pousses de ligneux seront arrachées manuellement. L'accès à ces parcs se fera soit en longeant le bois à l'ouest (validé dans l'acte de vente à M. DUFOUR), soit en passant à l'intérieur de la peupleraie.

Pour optimiser le pâturage des ânes, 4 parcs seront pâturés sur 5 par an, le cinquième sera fauché (alternativement entre les parcs B et A).

 Voir carte des travaux prévus en 2012

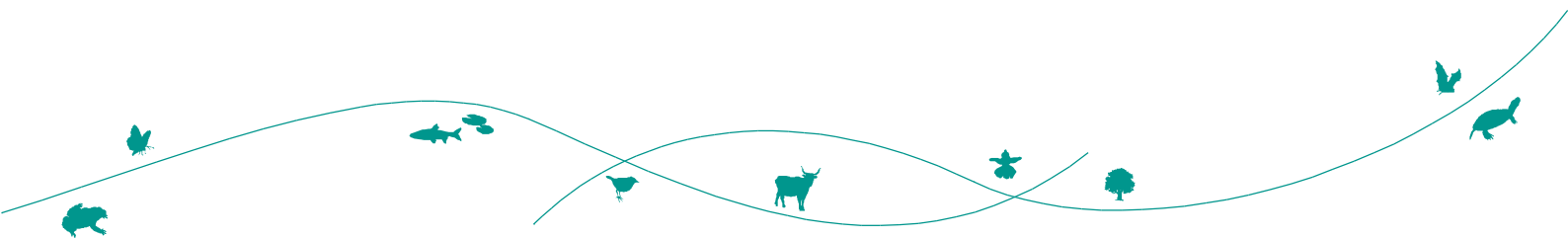
IMPORTANT !! Il est prévu que toutes ces actions soient financées via des contrats Natura 2000 portés par le CREN. A ce jour, nous n'avons pas confirmation que les crédits nous seront alloués. Nous sommes dans l'attente de leur validation par les services de l'Etat.

Sur la Morte de Glandieu:

Suite à la proposition faite lors du Comité de pilotage en 2011, il est prévu, dans le cadre du Plan d'actions en faveur de la Biodiversité du haut-Rhône porté par le SHR d'intervenir au niveau du bouchon alluvial aval de la Morte pour broyer la phragmitaie fortement envahie par le saule et éviter que le secteur ne se referme totalement.

Animation foncière :

Une discussion s'engage autour des parcelles non maîtrisées et visées dans le plan de gestion comme pelouses sèches de valeur patrimoniale. Ces parcelles sont en propriété privée. La commune propose de regarder cela et de se poser potentiellement acquéreur. Le CREN lui fournira la liste et la localisation des parcelles concernées.



Sites naturels de Brégnier-Cordon

Tourbière du mont-Cordon, pelouses sèches de Brégnier-Cordon et morte de Glandieu

Comité de pilotage

Compte-rendu de réunion
Brégnier-Cordon, le 5 septembre 2014

Personnes présentes :

- Maurice OGIER Association Bugey Sud Actif
- Nathalie DUBOIS-CAVEAU Maison des Isles
- André BILLIEMAZ Propriétaire des ânes
- Alexandre BACHER Conseil général de l'Ain
- Stéphane PERTICOZ EID
- Arnaud BOURSE Syndicat du Haut-Rhône
- Corine TRENTIN CEN Rhône-Alpes Antenne de l'Ain
- Elisabeth FAVRE CEN Rhône-Alpes Antenne de l'Ain

Introduction

La réunion s'est tenue sur les pelouses sèches du mont de Cordon de 15h à 17h.
L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan des actions réalisées en 2014
- Actions prévues en 2015
- Points divers

Bilan des actions réalisées 2014

Tourbière du mont-Cordon :

Un second arrachage de la bourdaine doit être réalisé dans les semaines à venir dans le but de limiter l'embroussaillage de la tourbière et la propagation de cette espèce.

La réunion sur le terrain a permis de constater la recolonisation de la germandrée des marais suite à la création d'une mare à l'entrée de la tourbière.

Pelouses sèches :

Le pâturage par les 3 ânes de M. Billiémaz a été conduit sur l'ensemble des parcs à l'exception du parc à l'est de la source qui a été fauché cette année par le CEN. Le pâturage est complété par un débroussaillage cet automne par les brigades vertes.

Les nombreux pieds d'aster amelle (grande marguerite protégée au niveau national et en belle progression sur la pelouse centrale) observés lors de la réunion permettent de voir l'impact positif de la fauche de 2013 et des débroussaillages successifs en lisière du parc sur la grande pelouse centrale.

Une nouvelle espèce est observée pendant la réunion, il s'agit de la spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*), orchidée à floraison blanche tardive et discrète





Observation de la spiranthe d'automne sur les pelouses sèches, le 5 septembre 2014, C. Trentin

Morte de Glandieu :

Le broyage des roseaux au niveau du bouchon alluvial aval (entre la Morte et la route) prévu en 2013 mais non réalisé pour des raisons techniques a été reconduit en 2014 et sera réalisé cet automne.

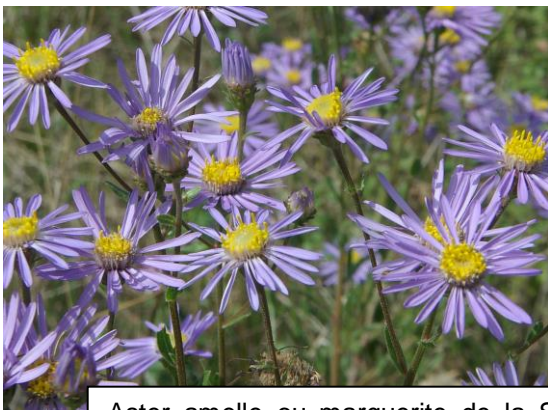
Actions prévues en 2015

La révision des documents de gestion des 3 sites est prévue en 2015. C'est une étape importante dans la vie des sites, car l'occasion de réaliser un bilan des actions menées depuis 2009 avec tous les acteurs concernés et de proposer une nouvelle programmation des actions sur 10 ans. Les principaux acteurs seront rencontrés pour envisager ce programme d'actions.

Le pâturage sera reconduit dans les pelouses sèches. La Blachère ne nécessitera pas d'intervention cette année.

Points divers

Le Conservatoire aimerait organiser en 2015 sur les pelouses sèches du Mont Cordon un évènement en faveur du grand public dans le but de sensibiliser et faire découvrir aux habitants de Brégnier-Cordon et des environs leur patrimoine naturel. Le Conservatoire se rapprochera du Musée Escale et de la maison des Isles pour envisager un partenariat en ce sens et mutualiser nos compétences.



Aster amelle ou marguerite de la Saint-Michel, une plante rare et protégée au niveau national, présente sur la grande pelouse centrale du mont de Cordon.

Corine Trentin
Chargée d'études

Sites naturels de Brégnier-Cordon

Tourbière du mont-Cordon, pelouses sèches de Brégnier-Cordon et morte de Glandieu

Bilan de l'année 2015, décembre 2015

Introduction

Il n'y a pas eu de comité de pilotage organisé en 2015. Ce document fait donc office de bilan technique de l'année 2015. Le prochain comité de pilotage aura lieu au printemps 2016.

Bilan des actions réalisées en 2015

La révision des documents de gestion des 3 sites était prévue en 2015. Cette mission est reportée sur l'année 2016. Des rencontres seront organisées pour faire le point sur chaque site par rapport aux actions réalisées depuis 2008 et aux besoins de nouvelles interventions. Chaque acteur peut dès aujourd'hui nous faire part de ses avis et de ses propositions.

Tourbière du mont-Cordon :

De lourds travaux avaient été réalisés depuis quelques années et ont permis de creuser 3 nouvelles mares et d'arracher les pieds de bourdaine qui commençaient à coloniser l'intérieur de la blachère par l'entrée sud. Un nouvel arrachage a été réalisé en 2015 sur les quelques rejets de bourdaine.



Arrachage manuel de la bourdaine



**Visite en musique
du Musée Escale
avec le trio
diabolique
Cheval des 3**

Gratuit

**Jeu de piste A la
découverte des
richesses naturelles
du Mont de Cordon
de 10h à 16h**



**MUSÉE ESCALE HAUT RHÔNE
Brégnier-Cordon
SAM 6 JUIN / 16h**

Action de valorisation du site : en lien avec l'évènement d'engrangeons la musique » et avec le partenariat du musée escale haut-Rhône, un jeu de piste « Mais qui se cache sur le Mont de Cordon ? » était proposé le samedi 6 juin 2015. Le parcours se terminait à l'intérieur du Musée. Une très faible affluence ce jour-là, malgré une communication conjointe avec l'équipe d'Engrangeons.... Mais une animation de qualité que nous espérons reconduire prochainement.

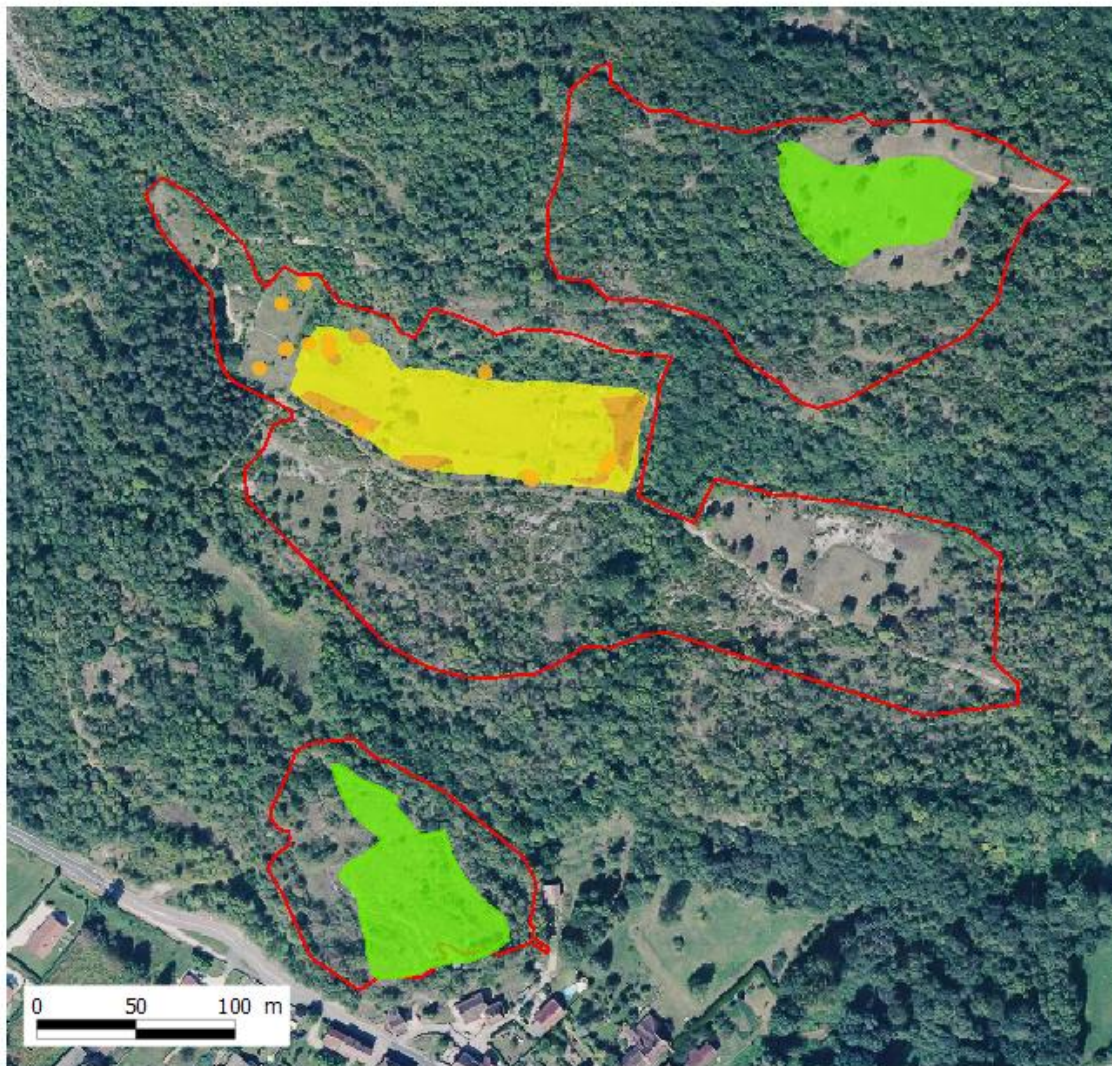
Pelouses sèches :



Le pâturage a eu lieu comme chaque année sur les pelouses sèches avec les ânes de Monsieur Billiémaz.
Un débroussaillage complémentaire a été réalisé sur les parcs du mont de Cordon et du hameau de Cordon. Le grand parc central a été fauché fin juillet. Le solidage, plante envahissante, présent sur ce parc a également été fauché ou arraché.






Pelouses sèches de Brégnier-Cordon

Travaux réalisés 2015



 Contour du site
 Arrachage de solidage

 Débroussaillage
 Fauche avec exportation
 Lutte contre plantes invasives

Morte de Glandieu :

Le débroussaillage du bouchon alluvial de la morte s'est déroulé en novembre 2014. En 2015, aucune autre action de traitement de la végétation n'était prévue.

Actions prévues en 2016

La révision des documents de gestion des 3 sites est prévue en 2016. C'est une étape importante dans la vie des sites, car l'occasion de réaliser un bilan des actions menées depuis 2009 avec tous les acteurs concernés et de proposer ensemble une nouvelle programmation des actions sur 10 ans.

Des animations seront proposées à l'école de la commune sur le mont de Cordon et notamment sur la blachère pour les sensibiliser à leur patrimoine et à l'enjeu de préservation des zones humides.

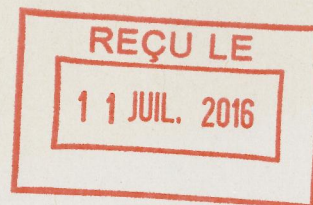
Un chantier d'arrachage des semis de bourdaine dans la blachère devrait aussi être organisé avec un lycée agricole.

L'entretien des clôtures, du débroussaillage ponctuel dans les parcs et le pâturage seront reconduits.



Corine Trentin
Chargée d'études





ANTENNE AIN

Château Messimy
01800 CHARNOZ-SUR-AIN
Tél. 04 74 34 98 60
Fax 04 74 34 37 38
www.cren-rhonealpes.fr

VOTRE INTERLOCUTEUR

Corine Trentin
Tél. 04 74 34 98 64
corine.trentin@espaces-naturels.fr

SIEGE

La maison forte
2 rue des Vallières
69390 VOURLES
Tél. 04 72 31 84 50
SIRET 398 534 222 00037

Syndicat du Haut-Rhône
Monsieur le Président MERGOUD Gilbert
Chemin du Port Le Lys
73170 YENNE

BORDEREAU D'ENVOI

Objet : Réunion du 14 juin 2016.
Sites naturels de Brégnier-Cordon.
Le : 23 juin 2016
Nos réf. : CT/AC/16-769

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

- 1 exemplaire du compte-rendu du 14 juin dernier.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour tout renseignement utile.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Corine TRENTIN
Chargée d'étude Antenne Ain
P/O le secrétariat



Sites naturels de Brégnier-Cordon

Pelouses sèches de Brégnier-Cordon, blachère du mont-Cordon, et morte de Glandieu

Comité de pilotage

Compte-rendu de réunion
Brégnier-Cordon, le 14 juin 2016

Personnes présentes :

- | | |
|------------------------------|--|
| • M. ARANDA Sergios | Maire de Brégnier-Cordon |
| • M. BILLIEMAZ André | Propriétaire des ânes |
| • M. BOGEY Rémi | Syndicat du haut-Rhône |
| • M. BOURSE Arnaud | Syndicat du haut-Rhône |
| • Mme CHARLET Nathalie | Association Omnia Sponte |
| • M. MERGOUD Gilbert | Syndicat du haut-Rhône |
| • Mme DURAND-BOURLIER Muriel | DDT 01 |
| • M. PERRIER André | Association de chasse de Brégnier-Cordon |
| • M. PERTICOZ Stéphane | EID |
| • Mme RICHARD Isabelle | Adjointe, commune de Brégnier-Cordon |
| • Mme VERT Catherine | Communauté de communes Bugey Sud |
| • Mme TRENTIN Corine | CEN Rhône-Alpes Antenne de l'Ain |
| • Mme FAVRE Elisabeth | CEN Rhône-Alpes Antenne de l'Ain |

Personnes excusées :

- | | |
|------------------------------|--------------------------------|
| • M. COURTOIS Franck | Conseil départemental de l'Ain |
| • Mme DUBOIS-LAVEAU Nathalie | Maison des Isles |
| • M. LEGOUGE Arnaud | ONCFS |
| • M. TOURNIER Sébastien | Conseil départemental de l'Ain |

Introduction

Le conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes gère 3 sites naturels depuis 2002 sur Brégnier-Cordon :

- La Morte de Glandieu, un plan d'eau très calme au cœur de la forêt alluviale, non visible depuis la route ;
- La tourbière du Mont de Cordon, localement appelée la « blachère » ; la tourbière occupe une petite dépression humide de moins d'un hectare perchée sur le mont de Cordon ;
- Des pelouses sèches disséminées parmi des boisements à chêne pubescent et fourrés sur deux petits massifs calcaires dominant le village de Brégnier-Cordon : le mont de Cordon et celui de Surcours.

Une importante animation foncière, menée par la commune, a permis d'acquérir la majeure partie des terrains présentant un intérêt écologique à la fin des années 90. Une convention de gestion entre la commune et le Conservatoire a été signée en 2001. Des actions de gestion sont réalisées sur les parcelles communales depuis 2002 pour la blachère et les pelouses sèches et 2008 pour la morte de Glandieu. Des partenaires financiers rendent ces actions possibles depuis 2002 : le Département de l'Ain, la Région, l'Agence de l'eau, l'Etat et Europe (via des contrats N2000).

→ Voir cartes des sites et de la maîtrise du foncier en annexe.



L'objectif pour l'année 2016 est de réaliser le bilan de la gestion réalisée jusqu'alors et de rédiger les prochains documents de gestion pour une période de 10 ans en concertation avec le comité de pilotage.

Le Conservatoire et le Syndicat du Haut-Rhône (SHR) sont partenaires pour la rédaction de ces documents.

→ La réunion avait pour objet de partager le bilan de ces actions et de définir ensemble les actions souhaitées pour les 10 prochaines années.

Bilan de la gestion

Le Conservatoire et le SHR proposent un bilan des actions effectuées ces dernières années.

- **Pelouses sèches :**

→ Objectif n°1 : Préserver les pelouses sèches

Pâturage d'entretien sur les secteurs à enjeux, broyage ponctuel pour compléter le pâturage, arrachage du solidage (plante envahissante), suivis de la végétation ligneuse et du bon état des pelouses sèches.

→ Objectif n°2 : Sensibiliser la population et les promeneurs à la richesse de ces milieux.

Installation de panneaux et création d'une plaquette papier commune aux trois sites, illustrés par les enfants.

- **Blachère :**

→ Objectif n°1 : Préserver les milieux tourbeux

Broyage de la moliniaie pour favoriser la germandrée, arrachage et broyage des ligneux, restauration et entretien de la cladiaie (arrachage de la bourdaine), arrachage du solidage (plante envahissante), suivi de l'impact des travaux sur la végétation.

→ Objectif n°2 : Favoriser la biodiversité dans les points d'eau de la blachère.

Création de mares, mise à jour des connaissances sur les libellules, suivis des populations d'amphibiens et de l'impact de la gestion sur la diversité floristique des mares.

- **Morte de Glandieu :**

→ Objectif n°1 : Maintenir la lône en bon état de conservation en favorisant une végétation et une faune typiques d'une lône stagnante eutrophe.

Broyage des roseaux au niveau du bouchon alluvial aval (entre la morte et la route), inventaires piscicole et des libellules, suivi d'*Anisus vorticulus* (escargot aquatique rare et protégé).

→ Objectif n°2 : Maintenir des boisements typiques des forêts alluviales rhodaniennes.

Non intervention

→ Objectif n°3 : Favoriser une découverte à distance et assurer une bonne qualité paysagère au site.

Création d'une plaquette papier commune aux trois sites et illustrée par les enfants.

Les personnes présentes sont globalement satisfaites des différentes actions entreprises.

Plusieurs remarques ont ainsi pu être formulées. Une partie des membres n'ayant pas pu participer à la réunion ont été contactés au préalable par Corine Trentin et Arnaud Bourse et leurs avis ont été mentionnés.



- Pelouses sèches

M. Billiémaz a constaté un manque de civisme pour la première fois avec la destruction de certaines clôtures par des pratiquants en quad et moto sur la pelouse du Mont de Cordon.

Arnaud Bourse indique pour Nathalie Dubois Laveau, excusée, que la présence des ânes est appréciée par les enfants et que la manipulation des barrières ne pose pas de problème.

M. Billiémaz précise qu'il sera disponible pour déplacer les ânes si nécessaire pour les animations de la Maison des Îles du Rhône, afin d'éviter tout risque avec les animaux qui peuvent être imprévisibles (le prévenir quelques jours en avance). Il précise également qu'il ne fait plus paître ses ânes sur les pelouses situées derrière le château de Ste Croix à cause des conflits avec certains riverains et d'un accès difficile par l'autre côté (cultivé une partie de l'année).

M. le maire précise que le bornage du chemin rural pour l'accès aux parcelles communales est en cours.

- Blachère

Arnaud Bourse évoque pour Nathalie Dubois Laveau, excusée, la nécessité d'un entretien des abords de la mare qui reste le plus longtemps en eau.

- Morte de Glandieu

La présence de déchets en grande quantité est soulignée par Corine Trentin et Arnaud Bourse.

Mme Richard précise que le site a été utilisé comme décharge pendant longtemps et qu'il risque d'y avoir beaucoup de déchets accumulés et pose la question du ramassage.

Corine Trentin précise que celui-ci pourrait être effectué par la commune et éventuellement le CEN. L'implication de la commune est importante pour un effet de sensibilisation des riverains.

Elisabeth Favre ajoute que les enfants peuvent intervenir sur les plus petits déchets une première journée et ensuite prévoir une seconde journée pour les gros déchets avec des adultes.

M. Perrier indique qu'une parcelle appartient à un propriétaire privé sur le site.

Corine Trentin précise que le périmètre géré n'est composé que des parcelles communales. Une cartographie des périmètres des sites avec le parcellaire cadastrale sera intégré au document de gestion.

- Global

Arnaud Bourse indique pour la chargée de mission tourisme de la communauté de commune Bugey Sud, excusée, qu'elle est à disposition du COPIL pour recueillir d'éventuels projets sur ces sites et qu'elle se tournera vers le CEN et le SHR en cas de projet "extérieur" pour vérifier la compatibilité avec la préservation du patrimoine naturel.

Recueil de propositions pour la gestion du marais dans les 10 années à venir

Suite au bilan de la gestion, les personnes présentes ont été invitées à s'exprimer sur leurs attentes pour le marais. Des petits papiers et des illustrations ont été distribués pour que chacun note ses idées en complétant les phrases suivantes :

« Pour les pelouses sèches/la blachère/la morte je serais satisfait si... »

« Pour les pelouses sèches/la blachère/la morte il serait bon de... »

Les idées de chacun ont été dépouillées, discutées et regroupées par grands thèmes listés ci-dessous :

- Connaissance
 - Améliorer les connaissances sur les espèces et les fonctions des sites
 - Inscrire les boisements en libre évolution au réseau régional "FRENE" et l'indiquer sur le site.



- Sensibilisation / Découverte
 - Général :
 - ouvrir à la découverte pour sensibiliser.
 - Communication raisonnée pour accès public concerné sur sites préservés.
 - Avoir des explications sur la végétation et les espèces que l'on peut trouver en se promenant, à travers des panneaux explicatif, par exemple.
 - Ecoles et locaux :
 - Partenariat avec association du patrimoine pour actions communes.
 - pour les pelouses sèches, je serais satisfais si la population était consciente et informée, pas seulement les initiés.
 - Continuer à développer le partenariat avec les habitants, comme le pâturage, pour favoriser une meilleure appropriation des richesses des sites.
 - Découvertes des sites du Mont de Cordon avec les écoles (2 occurrences)
 - Pelouses sèches :
 - Un panneau sur la gestion des milieux et l'intérêt des espèces + une table paysagère Chartreuse, Vercors, Guiers, avant pays savoyard... depuis la pelouse du haut qui a vue sur le sud, seraient très intéressants pour les promeneurs en autonomie comme pour les groupes de la Maison des îles.
 - Mise en valeur plus importante de la richesse des pelouses sèches pour la jeunesse.
 - Il serait bon de permettre la visite "en réseau" des différents sites en bon état de conservation.
 - Blachère :
 - Beaucoup passent à côté de la blachère, il pourrait être intéressant de l'indiquer en canalisant la fréquentation.
 - Morte de Glandieu :
 - Ouvrir une fenêtre paysagère pour sensibiliser les riverains et promeneurs.
 - Mettre en place un sentier pédagogique, sentier sur pilotis.
- Réglementation des engins
 - Favoriser les déplacements doux dans ces milieux fragiles.
 - Actions contre la fréquentation des engins motorisés sur les sites sensibles, réglementer l'accès (arrêté municipal), interdire les véhicules à moteur de style 4x4, trial, quad, moto tout terrain.
- Foncier
 - Voir les parcelles propriétaires sur la Morte de Glandieu.
- Déchets sur la Morte
 - Enlever les déchets et encombrants de la Morte (3 occurrences).
 - Sensibiliser les riverains pour qu'ils ne jettent plus de déchets.



- Blachère
 - Entretien des abords de la mare qui reste le plus longtemps en eau.
 - Continuer à mener les actions (2 occurrences).
 - Eventuellement agrandir la zone de pâturage dans la blache.
- Pelouses sèches
 - Maintenir les actions pour éviter que le milieu ne se referme (7 occurrences), maintenir la diversité naturelle, débroussaillage si nécessaire.
 - Entretien du secteur du château de Cordon et de la chapelle.

Toutes ces propositions ont été recueillies par le Conservatoire. Elles serviront à la planification des actions de gestion pour 10 ans sur le marais qui seront présentées lors du prochain comité de pilotage.

Point divers

Le prochain comité de pilotage aura lieu le **7 novembre 2016 de 14h à 16h en mairie de Brégnier-Cordon**. Il se poursuivra peut être d'une visite sur site en fonction de la météo. Il permettra de présenter le plan d'action à 10 ans des sites.

La réunion se termine en toute convivialité autour d'un verre.

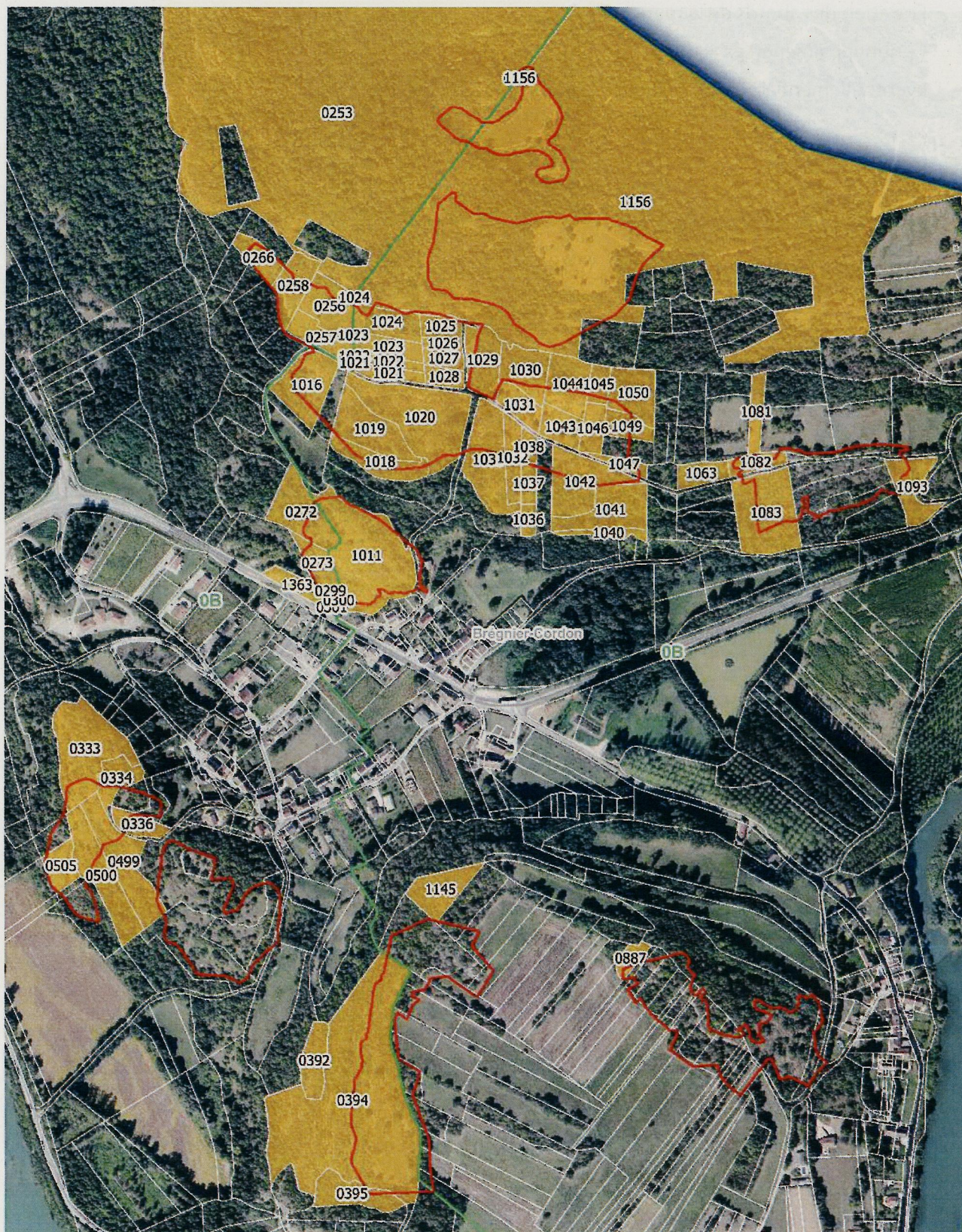
Arnaud Bourse, **Chargé de mission SHR**
Corine Trentin, **Chargée d'études CEN RA**






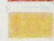
Pelouses sèches et Tourbière de Brégnier Cordon

Maitrise foncière au 01.01.2016

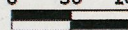


Cartographie : TRENTIN C. CEN RA, mars 2016 © IGN-BDortho2012®

 Contour des sites

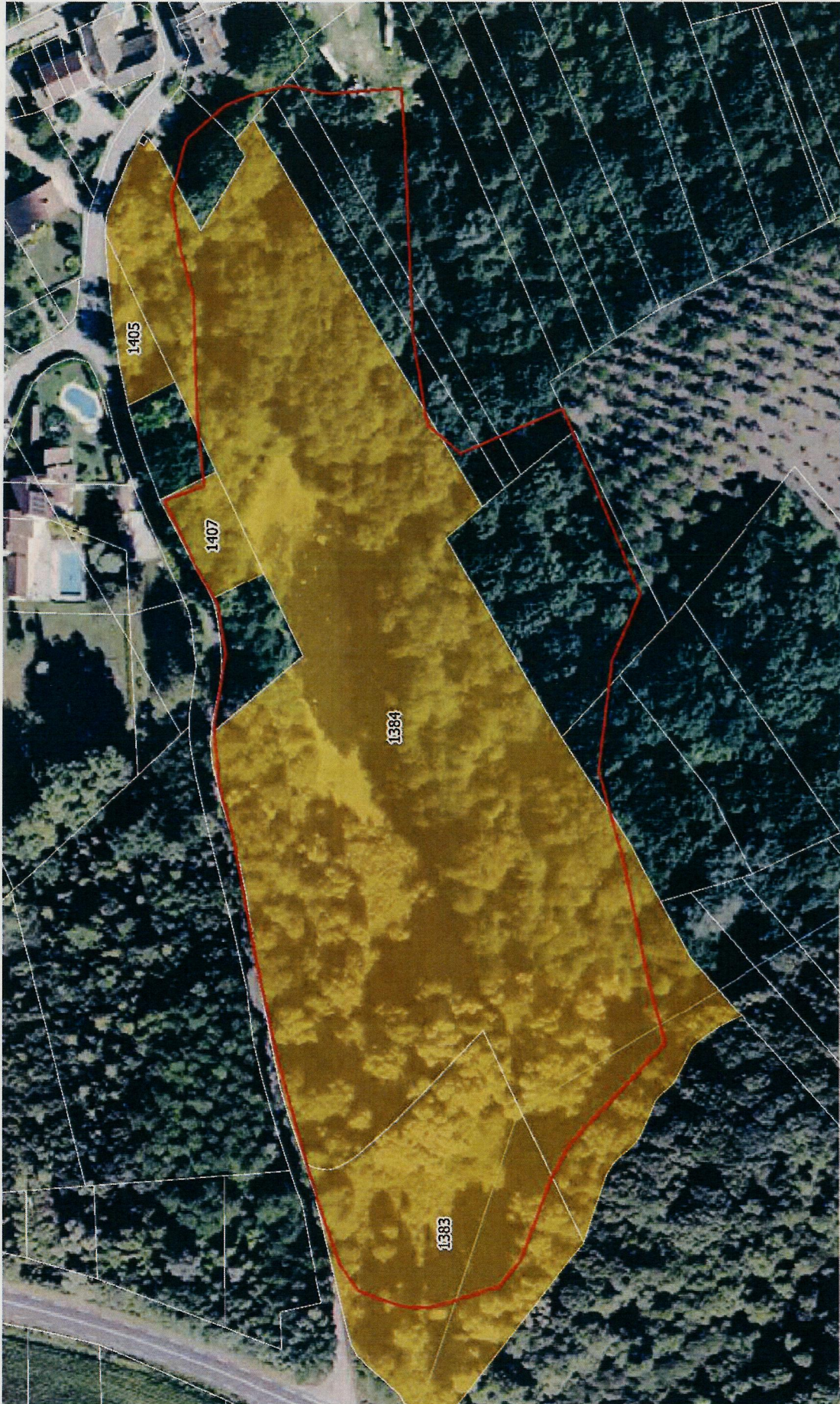
 Parcelles conventionnées avec la commune de Brégnier-Cordon



0 50 100 m




Morte de Glandieu

Maîtrise du foncier au 1er janvier 2016



-  Contour du site
-  Parcelles communales en convention, section A



Sites naturels de Brégnier-Cordon

Pelouses sèches de Brégnier-Cordon, blachère du mont-Cordon, et morte de Glandieu

Comité de pilotage

Compte-rendu de réunion
Brégnier-Cordon, le 07 novembre 2016

Personnes présentes :

- | | |
|------------------------------|---|
| • M. ARANDA Sergios | Maire de Brégnier-Cordon |
| • M. BILLIEMAZ André | Propriétaire des ânes |
| • M. BOGEY Rémi | Conservateur RNN du Haut-Rhône - Syndicat du Haut-Rhône |
| • M. BOURSE Arnaud | Chargé de mission - Syndicat du Haut-Rhône |
| • M. CAGNIN Georges | Vice-président Syndicat du Haut-Rhône |
| • Mme CHARLET Nathalie | Association OmniaSponte |
| • M. DE CERDON René | Association OmniaSponte |
| • Mme DUBOIS-LAVEAU Nathalie | Responsable pédagogique - Maison des Isles |
| • Mme FAVRE Elisabeth | CEN Rhône-Alpes Antenne de l'Ain |
| • M. JUGLAIR Gilles | Conseiller municipal, commune de Brégnier-Cordon |
| • Mme RICHARD Isabelle | 3 ^{ème} Adjointe, commune de Brégnier-Cordon |
| • Mme TRENTIN Corine | CEN Rhône-Alpes Antenne de l'Ain |

Personnes excusées :

- | | |
|-----------------------|--|
| • M. MERGOUD Gilbert | Président du Syndicat du Haut-Rhône |
| • M. BACHER Alexandre | Conseil départemental de l'Ain DGGA Direction de l'environnement |
| • M. COURTOIS Franck | Conseil départemental de l'Ain DGGA Direction de l'environnement |

Contexte

Suite au précédent comité de pilotage qui avait pour objet de présenter le bilan des précédents plans de gestion et de discuter autour des orientations de gestion pour les 10 prochaines années, cette seconde réunion avait pour objectif de partager et valider les objectifs de gestion et les actions formalisées par le SHR et le CENRA.

Introduction

Mme Favre indique que les actions présentées pourront évoluer dans le temps au gré des financements, contraintes techniques, nouvelles données, etc.

M. Bourse précise que chaque année une réunion du comité de pilotage permettra de présenter les actions réalisées et de valider les actions projetées l'année suivante.

Objectifs de gestion et actions

Le SHR présente les objectifs de gestion et les actions proposées. Les remarques et échanges sont notés *en bleu et en italique*.

- **Morte de Glandieu :**

→ Objectif n°1 : Maintenir la lône en bon état de conservation en favorisant une végétation et une faune typiques d'une lône stagnante eutrophe.

La Morte de Glandieu, vestige de l'étendue du fleuve dans la plaine alluviale, accueille de nombreuses espèces patrimoniales mais subit également des dépôts de déchets qui pourraient nuire à la qualité de ses eaux et aux espèces les plus sensibles.

- Ramassage des déchets sauvages.

M. Bourse propose d'envisager un chantier bénévole pour les habitants et en particulier les riverains pour les sensibiliser à la fragilité et à la préservation du site.

Mme Richard indique qu'il y a probablement beaucoup plus de déchets que ce que l'on peut voir (dépôts anciens). Un dépôt de déchet est également présent au niveau de la cascade de Glandieu (quand on descend sous le pont) et qu'il serait souhaitable de les retirer également.

Le SHR et le CENRA indiquent que l'opération prévue reste légère, néanmoins une opération plus importante pourrait être envisagée si besoin, en fonction du résultat, des contraintes techniques (présence de l'eau à proximité), financements, ... Concernant les déchets vers la cascade, la commune pourrait contacter la communauté de commune; l'opération « Nature propre » est également évoquée comme cadre possible pour des actions de nettoyage.

- Etat des lieux des rejets, diagnose complète (étude de paramètres chimiques et physiques permettant de définir l'état de santé du plan d'eau), bathymétrie (mesure de la profondeur du plan d'eau).
- Sensibilisation des riverains, échanges avec le SPANC et la commune (action à envisager selon les résultats de l'état des lieux des rejets et de l'analyse de l'eau).
- Suivis des populations de libellules, amphibiens, flore patrimoniale, végétation aquatique, suivi piscicole.

Mme Trentin et M. Bourse précisent qu'une technique moins coûteuse et moins impactante que la pêche électrique pourrait être utilisée : l'analyse de l'ADN environnementale. Cette technique permet de confirmer la présence des espèces avec un simple prélèvement d'eau.

- Animation foncière.

M. Bourse indique qu'il s'agit là d'envisager l'achat et/ou le conventionnement des quelques parcelles du site qui ne sont pas encore conventionnées car privées.

Mme Richard précise qu'un propriétaire souhaiterait procéder à un échange de parcelles avec la commune. La parcelle concernée se trouve à l'extrémité nord du site (portion nord de la parcelle n°1384). Une des parcelles proposées pour l'échange pourrait être une de celles bordant le site le long de la route à l'ouest.

Mme Favre indique qu'il n'est pas souhaitable que le site soit modifié mais qu'en fonction de l'objectif du demandeur, la commune pourrait lui autoriser l'usage tout en gardant la maîtrise du foncier.

M. Bourse ajoute que, de mémoire, une clause restrictive à but environnemental est précisée dans l'acte de vente car les parcelles avaient été rétrocédées à la commune par la SAFER. Il ajoute que les dépôts de déchets (qui n'ont pas encore été localisés précisément) pourraient se trouver sur une des parcelles proposées pour l'échange.

M. Cagnin pose la question de la possibilité d'une aide à l'acquisition foncière via l'Etablissement Public Foncier.

Mme Favre indique que l'axe environnemental n'est pas le cœur de leur activité.

La commune vérifiera l'acte de vente. Si il n'y a pas de contrainte pour une vente ou un échange, la commune prendra contact avec le CENRA pour organiser une rencontre avec le propriétaire afin d'échanger sur son projet.

→ Objectif n°2 : Maintenir des boisements typiques des forêts alluviales rhodaniennes.

Les forêts alluviales du Haut-Rhône sont fréquemment remplacées par des cultures de peuplier ou pâtissent de pratiques sylvicoles intensives (coupe rase, drainage, ...). Hors, il s'agit d'habitats avec de très forts enjeux : fonctionnels (qualité de l'eau, temporisation des crues, ...) et biologiques (grande diversité d'espèces). Il est donc nécessaire d'assurer la compatibilité entre la production de bois et le maintien de ces milieux afin de les préserver.

- Animation foncière, sensibilisation aux pratiques sylvicoles préservant le milieu, inscription des parcelles forestières au réseau FRENE.

Suite à la question de M. Aranda, M. Bogey explique ce qu'est le réseau FRENE. Il s'agit d'un réseau exclusivement Rhône-alpin qui regroupe divers organismes forestiers : ONF, CRPF, URACOFRA, coopératives forestière, L'objectif est de laisser des boisements en évolution naturelle sans exploitation (sur demande de leur propriétaire, surface d'au moins 1 ha).

M. Bourse précise qu'il est intéressant de considérer ce type de démarche à l'échelle d'un territoire où ces boisements constitueraient un réservoir de biodiversité spécifique aux forêts anciennes (vieux bois, bois mort) permettant de compenser l'absence de ces espèces dans les boisements exploités. En parallèle, le SHR mène également une action en faveur d'une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les peuplements cultivés (principalement peupleraies sur le Haut-Rhône) et les boisements spontanés en exploitation (sensibilisation, financement de travaux d'amélioration). L'animation foncière pourrait donc être élargie aux forêts alluviales à proximité de la lône, voir à l'échelle de la commune.

→ Objectif n°3 : Sensibiliser les habitants à la valeur patrimoniale et à la fragilité du site.

Les zones humides abritent de nombreuses espèces patrimoniales mais ce sont aussi des milieux très sensibles aux perturbations humaines (pollution, arrachage des espèces remarquables, bruits, dépôt de déchets, ...). Sensibiliser les promeneurs et les habitants est un gage de respect de ces milieux. Par ailleurs, la protection des milieux naturels implique une sensibilisation des habitants pour qu'ils puissent être considérés comme un patrimoine commun. La gestion d'un espace naturel prend donc tout son sens lorsqu'elle est ancrée dans la culture locale. Pour cela, il est essentiel de faire (re)découvrir ce site aux habitants, enfants, élus et propriétaires, ceci afin de partager avec eux les richesses et enjeux de ce remarquable espace de nature, et les tenir informés des actions réalisés.

- Animations et visites à destination des habitants via le sentier de l'eau (élus, scolaires, Maison des Isles du Rhône, associations, propriétaires riverains, ...).
- Rédaction et diffusion d'un document synthétique et vulgarisé sur la gestion pour les 3 sites.

Mme Richard demande s'il serait possible de se servir du livret du sentier de l'eau.

Mme Dubois Laveau indique que le livret du sentier de l'eau devrait être réactualisé (compétence communauté de communes). Un chapitre du livret réactualisé pourrait éventuellement être consacré à la morte.

- Mise en place d'un panneau sur le bord du sentier de l'eau ou sur la passerelle (transmettre l'information à proximité du site car celui-ci n'est pas très accessible : sol mou, eau libre, ...).

- **La blachère du Mont de Cordon**

→ Objectif n°1 :Préserver les milieux tourbeux et les espèces associées.

Les vieilles cladiaies, malgré la faible diversité végétale qui les caractérisent, offrent des milieux particulièrement diversifiés pour les insectes et les araignées. De l'épaisse litière sombre, fraîche et humide, aux sommets ensoleillés, chaud et secs du cladium, de nombreuses espèces y trouvent un milieu adapté à leur besoins. Néanmoins, l'évolution naturelle des milieux ouverts, qu'ils soient humides ou secs implique, en l'absence d'entretien, la colonisation par les espèces ligneuses (ici principalement par la bourdaine). Cette fermeture du milieu conduit elle-même à un assèchement progressif favorisant la pousse des arbres. Cela entraîne à terme une modification du milieu (moins d'humidité et de soleil) et la disparition des espèces qui y sont liées.

- Non-intervention sur la cladiaie (pas de broyage ou de pâturage dans la cladiaie).

M. Bourse indique qu'une des actions proposée lors du précédent comité de pilotage était d'étendre le pâturage dans la blachère. Cette action n'étant pas souhaitable afin de préserver le milieu et les espèces qui s'y développent, il est donc proposé une non intervention.

M. Bourse précise également que la mise en œuvre du plan de gestion pourra difficilement empêcher la circulation illícite des motos et quads (autre souhait émis lors du précédent comité de pilotage).

M. Bogey précise que seules les voies carrossables (utilisables par un véhicule de tourisme et non signalisées comme fermées) sont ouvertes à la circulation des véhicules à moteur. Les propriétaires et ayants droits peuvent toutefois utiliser un véhicule à moteur en dehors des pistes carrossables tant qu'ils sont sur leur propriété. Une synthèse sera transmise aux communes.

- Arrachage manuel des semis de bourdaine et des quelques tiges de solidage en périphérie avec suivis.
- Inventaire des araignées.

→ Objectif n°2 :Maintenir les mares et leurs abords en bon état.

Les mares sont plus ou moins temporaires et peuvent être colonisées par les broussailles. Elles servent également de support pédagogique lors d'animations réalisées par la Maison des Îles du Rhône.

- Poursuite du pâturage aux abords des mares.
- Suivi de la germandrée des marais.
- Suivis des populations de libellules et amphibiens.

→ Objectif n°3 :Sensibiliser les habitants à la valeur patrimoniale et à la fragilité du site.

De même que pour la morte de Glandieu, la gestion d'un espace naturel prend donc tout son sens lorsqu'elle est ancrée dans la culture locale. Il est essentiel de faire (re)découvrir ce site aux habitants, enfants, élus et propriétaires, ceci afin de partager avec eux les richesses et enjeux de ce remarquable espace de nature, et les tenir informés des actions réalisées.

- Animations et visites à destination des habitants (élus, scolaires, Maison des Isles du Rhône, associations, propriétaires riverains, ...).

La problématique de la pyrale du buis est également évoquée.

- Rédaction et diffusion d'un document synthétique et vulgarisé sur la gestion pour les 3 sites.

- **Les pelouses sèches de Brégnier Cordon :**

→ Objectif n°1 : Maintenir des pelouses sèches ouvertes et diversifiées.

L'évolution naturelle conduit à la colonisation des milieux herbacés par les broussailles, en premier lieu, puis à la fermeture totale par la forêt. Cette fermeture fait disparaître les espèces typiques. Sur le site de Brégnier-Cordon, l'abandon d'un entretien humain avait conduit à une forte fermeture des pelouses sèches jusqu'à la réouverture d'une partie d'entre elles lors des deux précédents plan de gestion.

- Pâturage d'entretien sur les pelouses avec suivi de l'impact du troupeau sur la végétation ligneuse en place.
- Arrachage manuel et broyage des zones denses de solidage avec un suivi.
- Fauche avec exportation pour compléter l'action du pâturage.
- Suivi phyto-sociologique et espèces patrimoniales végétales.
- Inventaire des papillons et des orthoptères (sauterelles, criquets, grillons).

→ Objectif n°2 : Restaurer des pelouses sèches ouvertes et diversifiées.

Les pelouses sèches sont des milieux en forte régression en France et à l'échelle européenne. Leur restauration est donc un enjeu important afin de ne pas perdre ce patrimoine naturel riche et diversifié. Néanmoins la réouverture de nouvelles pelouses nécessite un entretien par la suite sous peine de voir le milieu se refermer à nouveau.

M. Bourse indique qu'il serait souhaitable d'anticiper l'entretien des nouvelles pelouses ouvertes afin qu'elles ne se referment pas. La pression de pâturage sur les pelouses actuelles étant déjà assez faible. Cette restauration pourrait éventuellement servir ponctuellement de support de sensibilisation et de lien social à travers des chantiers bénévoles.

M. Billiémaz indique qu'il se balade parfois sur « Côte en vert » à St Genix sur Guiers ce qui lui permet de voir les pelouses ouvertes sur le Mont de Cordon. Il indique également que la réouverture de certains secteurs permettrait de retrouver d'anciens murs (sud du parc C notamment).

- Animation foncière.

M. Billiémaz indique une zone de pelouse encore clairsemée composée de parcelles communales (1082 et 1083) et privées

- Bucheronnage / Débroussaillage.

M. Bourse indique que si la commune disposait d'un broyeur à bois cela pourrait permettre de valoriser le broyat (paillage par exemple).

→ Objectif n°3 : Sensibiliser les habitants à la valeur patrimoniale et à la fragilité du site.

De même que pour la morte de Glandieu et la blachère, il est essentiel de faire (re)découvrir ce site aux habitants, enfants, élus et propriétaires, ceci afin de partager avec eux les richesses et enjeux de ce remarquable espace de nature, et les tenir informés des actions réalisés.

- Animations et visites à destination des habitants (élus, scolaires, Maison des Isles du Rhône, associations, propriétaires riverains, ...).
- Organisation de chantiers bénévoles.
- Rédaction et diffusion d'un document synthétique et vulgarisé sur la gestion pour les 3 sites.
- Conception d'un panneau d'accueil et de découverte, table d'orientation.

Mme Dubois Laveau : le panneau devrait être préférentiellement mis au niveau de la pelouse située sous la blachère car tout le monde ne va pas jusqu'au sommet du mont.

M. Bogey précise que des panneaux (réglementation) seront installés dans le cadre de la Réserve Naturelle Nationale.

Evolution sur le pilotage de la gestion

Mme Favre explique que le CENRA souhaite déléguer la gestion des sites au SHR car ils font partie de son territoire d'actions et il gère aujourd'hui la réserve naturelle nationale. Le CEN RA reste néanmoins coordonnateur du projet et en appui technique du SHR, si besoin. L'animation foncière sera également pilotée par le CENRA.

Interlocuteur principal à contacter à partir de 2017 :
Arnaud BOURSE (SHR) 04 79 36 78 92 / 06 75 30 53 20, a.bourse@haut-rhone.com

Programmation 2017

M. Bourse présente les actions envisagées pour l'année 2017. Programmation théorique qui pourra être ajustée en fonction du temps disponible et des financements.

Morte de Glandieu

Etat des lieux des rejets domestiques
Bathymétrie de la lône
Diagnose du plan d'eau
Animation foncière / Inscription des parcelles forestières au réseau FRENE
Ramassage des déchets sauvages

Pelouses sèches

Pâturage d'entretien sur les pelouses
Arrachage ponctuel du solidage et broyage des zones denses (action continue pour épuiser les rhizomes)
Fauche avec exportation
Suivi solidage
Suivi de l'impact du troupeau sur la végétation ligneuse en place

Blachère

Non-intervention sur la cladiaie
Arrachage manuel des semis de bourdaine et du solidage géant
Poursuite du pâturage
Suivis du solidage géant et de la bourdaine
Suivis libellules et amphibiens (protocole RhoMéO)

Point divers

En réponse à une question posée lors du premier comité de pilotage, la liste de la faune et de la flore est systématiquement intégrée en annexe dans les plans de gestions. Ceux-ci seront transmis à la commune.

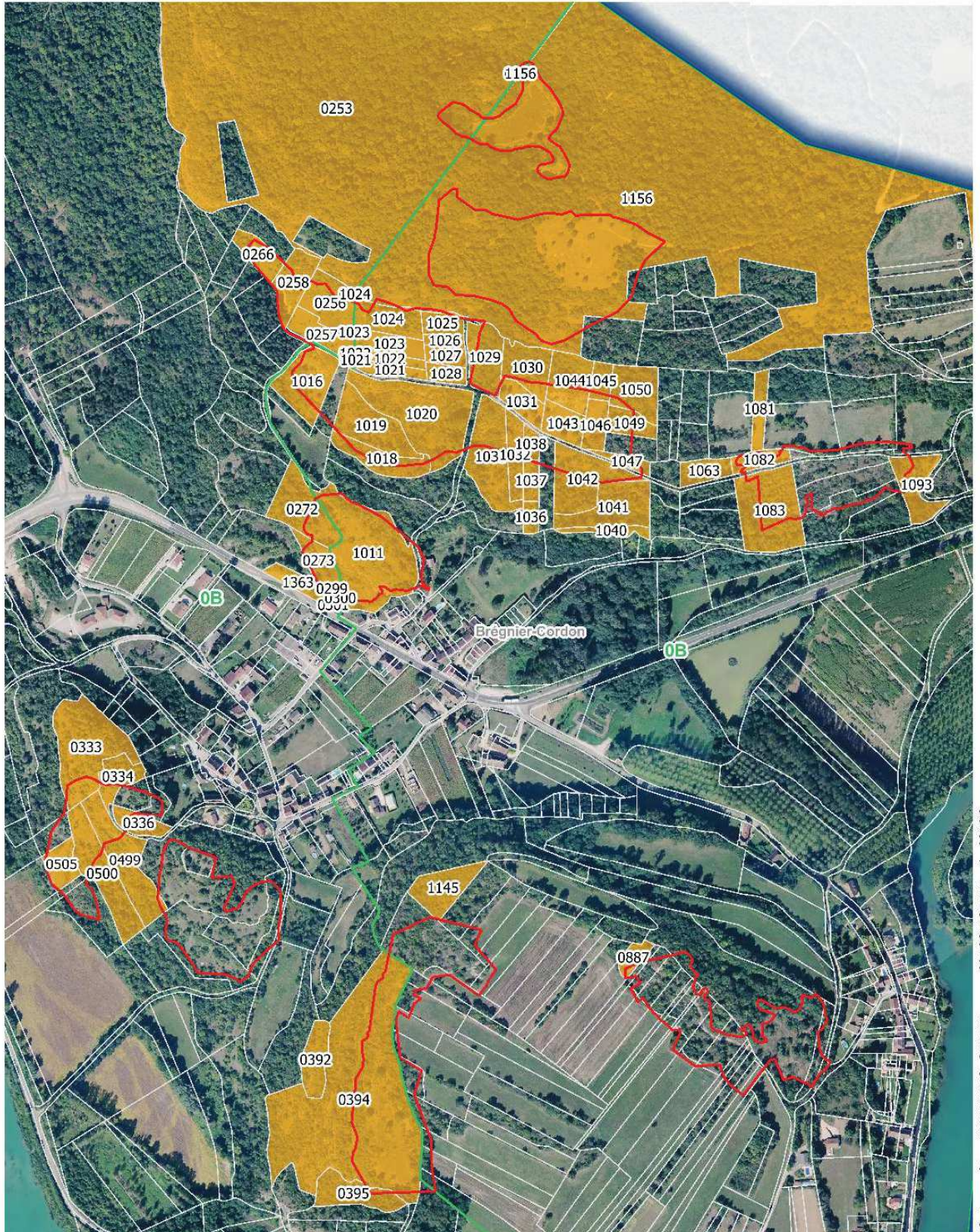
La réunion se termine en toute convivialité autour d'un verre.

Arnaud Bourse, **Chargé de mission SHR**
Corine Trentin, **Chargée d'études CEN RA**



Pelouses sèches et Tourbière de Brégner Cordon

Maitrise foncière au 01.01.2016

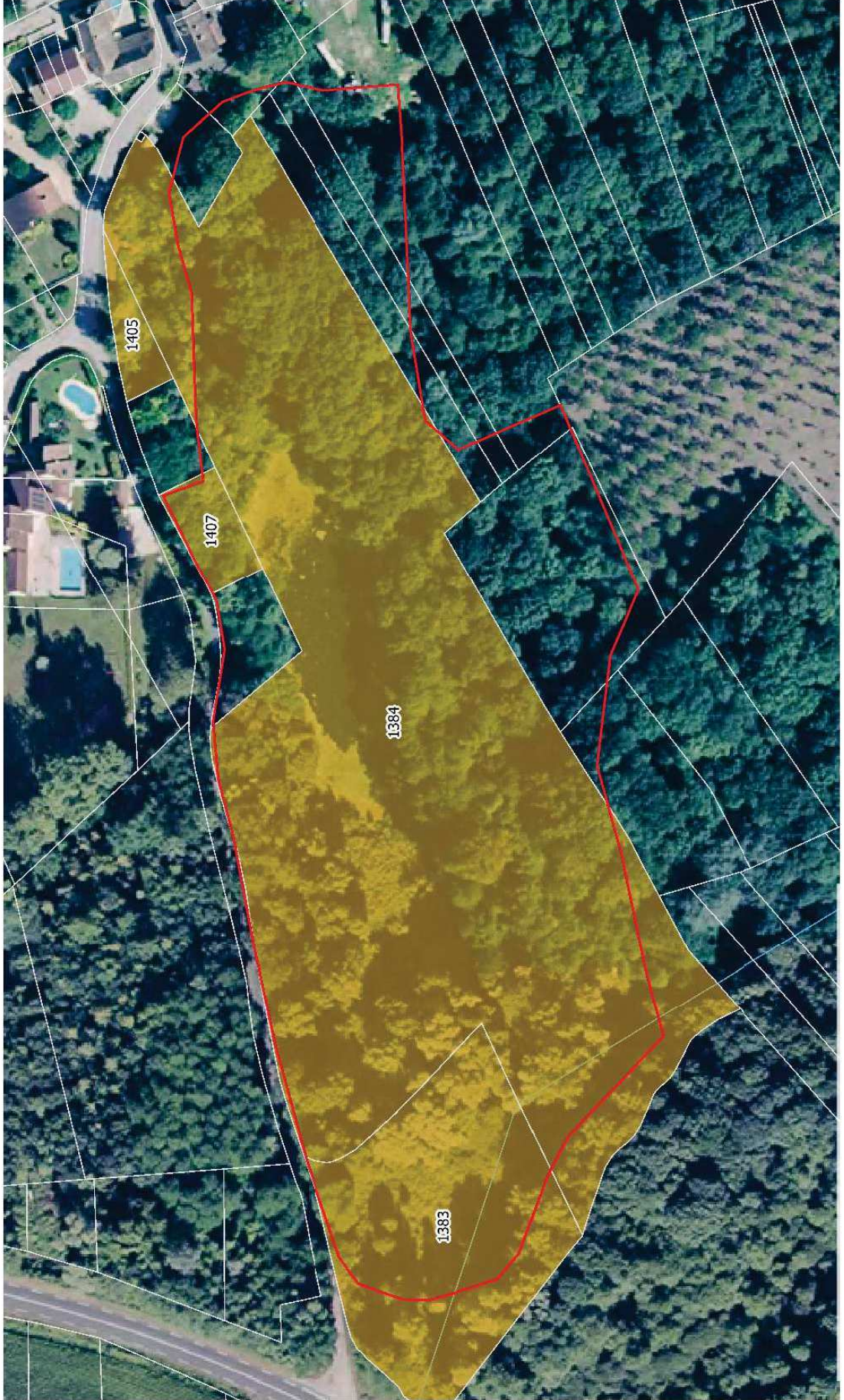


Contour des sites
 Parcelles conventionnées avec la commune de Brégner-Cordon



0 50 100 m

Morte de Glandieu

Maitrise du foncier au 1er janvier 2016



Cartographie : TRENTIN C. CEN RA, mars 2016 © IGN-BDortho2012®

 Contour du site
 Parcelles communales en convention, section A



Annexe 3 : Liste des espèces

Classe	Ordre	Nom Complet	Nom Vernaculaire	Date Dernière Observation
Amphibia	Anura	Pelophylax kl. esculentus (Linnaeus, 1758) (#ref)	Grenouille commune	09/05/2016
Amphibia	Anura	Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771)	Grenouille rieuse	14/04/2016
Aves	Coraciiformes	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758) (#ref)	Martin-pêcheur d'Europe	24/05/2007
Aves	Anseriformes	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758 (#ref)	Canard colvert	21/07/2016
Aves	Ciconiiformes	Ardea cinerea Linnaeus, 1758 (#ref)	Héron cendré	25/05/2007
Aves	Passeriformes	Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820 (#ref)	Grimpereau des jardins	02/05/2011
Aves	Cuculiformes	Clamator glandarius (Linnaeus, 1758) (#ref)	Coucou geai	2007
Aves	Columbiformes	Columba palumbus Linnaeus, 1758 (#ref)	Pigeon ramier	24/03/2016
Aves	Passeriformes	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758) (#ref)	Rougegorge familier	25/03/2016
Aves	Passeriformes	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758 (#ref)	Pinson des arbres	25/03/2016
Aves	Passeriformes	Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758) (#ref)	Loriot d'Europe, Loriot jaune	02/05/2011
Aves	Passeriformes	Parus major Linnaeus, 1758 (#ref)	Mésange charbonnière	14/04/2016
Aves	Passeriformes	Parus palustris Linnaeus, 1758 (#ref)	Mésange nonnette	14/04/2016
Aves	Piciformes	Picus viridis Linnaeus, 1758 (#ref)	Pic vert, Pivert	15/04/2016
Aves	Passeriformes	Sitta europaea Linnaeus, 1758 (#ref)	Sittelle torchepot	25/03/2016
Aves	Passeriformes	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758) (#ref)	Fauvette à tête noire	25/03/2016
Aves	Passeriformes	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758) (#ref)	Troglodyte mignon	14/04/2016
Aves	Passeriformes	Turdus merula Linnaeus, 1758 (#ref)	Merle noir	14/04/2016
Equisetopsida	Sapindales	Acer campestre L., 1753 (#ref)	Érable champêtre, Acéraise	21/07/2016
Equisetopsida	Asparagales	Allium ursinum L., 1753 (#ref)	Ail des ours, Ail à larges feuilles	14/04/2016
Equisetopsida	Fagales	Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790 (#ref)	Aulne glutineux, Verne	21/07/2016
Equisetopsida	Polypodiales	Athyrium filix-femina (L.) Roth, 1799 (#ref)	Fougère femelle, Polypode femelle	24/05/2007
Equisetopsida	Apiales	Berula erecta (Huds.) Coville, 1893 (#ref)	Berle dressée, Petite berle	14/04/2016
Equisetopsida	Poales	Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812 (#ref)	Brachypode penné	24/05/2007
Equisetopsida	Poales	Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812 (#ref)	Brachypode des bois, Brome des bois	21/07/2016
Equisetopsida	Cucurbitales	Bryonia dioica Jacq., 1774	Racine-vierge	24/05/2007
Equisetopsida	Ranunculales	Caltha palustris L., 1753 (#ref)	Populage des marais, Sarbouillotte	14/04/2016
Equisetopsida	Solanales	Calystegia sepium (L.) R.Br., 1810	Liset, Liseron des haies	21/07/2016
Equisetopsida	Brassicales	Cardamine pratensis L., 1753 (#ref)	Cardamine des prés, Cresson des prés	14/04/2016

Equisetopsida	Poales	Carex acutiformis Ehrh., 1789 (#ref)	Laîche des marais, Laîche fausse, Laîche aiguë, Laîche fausse Laîche aiguë	21/07/2016
Equisetopsida	Poales	Carex elata All., 1785 (#ref)	Laîche raide, Laîche élevée	13/07/1993
Equisetopsida	Poales	Carex pendula Huds., 1762 (#ref)	Laîche à épis pendants, Laîche pendante	24/05/2007
Equisetopsida	Poales	Carex pseudocyperus L., 1753 (#ref)	Laîche faux-souchet	21/07/2016
Equisetopsida	Poales	Carex remota L., 1755 (#ref)	Laîche espacée	21/07/2016
Equisetopsida	Poales	Carex riparia Curtis, 1783 (#ref)	Laîche des rives	24/05/2007
Equisetopsida	Fagales	Carpinus betulus L., 1753 (#ref)	Charme, Charmille	24/05/2007
Equisetopsida	Ceratophyllales	Ceratophyllum demersum L., 1753 (#ref)	Cornifle nageant, Cornifle immergé	20/05/2016
Equisetopsida	Ceratophyllales	Ceratophyllum submersum L., 1763 (#ref)	Cératophylle submergé, Cératophylle inerme, Cornifle submergé	20/05/2016
Equisetopsida	Myrtales	Circaea lutetiana L., 1753 (#ref)	Circée de Paris, Circée commune	21/07/2016
Equisetopsida	Ranunculales	Clematis vitalba L., 1753 (#ref)	Clématite des haies, Herbe aux gueux	24/05/2007
Equisetopsida	Cornales	Cornus mas L., 1753 (#ref)	Cornouiller mâle, Cornouiller sauvage	21/07/2016
Equisetopsida	Cornales	Cornus sanguinea L., 1753 (#ref)	Cornouiller sanguin, Sanguine	24/05/2007
Equisetopsida	Fagales	Corylus avellana L., 1753 (#ref)	Noisetier, Avelinier	21/07/2016
Equisetopsida	Rosales	Crataegus monogyna Jacq., 1775 (#ref)	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	21/07/2016
Equisetopsida	Myrtales	Epilobium palustre L., 1753 (#ref)	Épilobe des marais	21/07/2016
Equisetopsida	Equisetales	Equisetum fluviatile L., 1753 (#ref)	Prêle des eaux	24/05/2007
Equisetopsida	Equisetales	Equisetum telmateia Ehrh., 1783 (#ref)	Grande prêle	21/07/2016
Equisetopsida	Malpighiales	Euphorbia amygdaloides L., 1753 (#ref)	Euphorbe des bois, Herbe à la faux	24/05/2007
Equisetopsida	Celastrales	Evonymus europaeus L.	Bonnet-d'évêque	21/07/2016
Equisetopsida	Ranunculales	Ficaria verna Huds., 1762 (#ref)	Ficaire à bulbilles	14/04/2016
Equisetopsida	Rosales	Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879 (#ref)	Reine des prés, Spirée Ulmaire	21/07/2016
Equisetopsida	Hypnales	Fontinalis antipyretica Hedw. (#ref)		25/03/2016
Equisetopsida	Rosales	Fragaria vesca L., 1753 (#ref)	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	24/05/2007
Equisetopsida	Lamiales	Fraxinus excelsior L., 1753 (#ref)	Frêne élevé, Frêne commun	21/07/2016
Equisetopsida	Gentianales	Galium palustre L., 1753 (#ref)	Gaillet des marais	21/07/2016
Equisetopsida	Rosales	Geum urbanum L., 1753 (#ref)	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	21/07/2016
Equisetopsida	Lamiales	Glechoma hederacea L., 1753 (#ref)	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	21/07/2016
Equisetopsida	Apiales	Hedera helix L., 1753 (#ref)	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	21/07/2016
Equisetopsida	Ericales	Hottonia palustris L., 1753 (#ref)	Hottonie des marais, Millefeuille aquatique	21/07/2016
Equisetopsida	Rosales	Humulus lupulus L., 1753 (#ref)	Houblon grimpant	21/07/2016
Equisetopsida	Alismatales	Hydrocharis morsus-ranae L., 1753 (#ref)	Hydrocharis morène, Morène, Petit nénuphar, Hydrocharide	21/07/2016

Equisetopsida	Asparagales	Iris pseudacorus L., 1753 (#ref)	Iris faux acore, Iris des marais	21/07/2016
Equisetopsida	Lamiales	Lamium maculatum (L.) L., 1763 (#ref)	Lamier maculé, Lamier à feuilles panachées	24/05/2007
Equisetopsida	Alismatales	Lemna minor L., 1753 (#ref)	Petite lentille d'eau	13/07/1993
Equisetopsida	Alismatales	Lemna minuta Kunth, 1816 (#ref)	Lentille d'eau minuscule	19/05/2016
Equisetopsida	Alismatales	Lemna trisulca L., 1753 (#ref)	Lentille d'eau à trois sillons	24/05/2007
Equisetopsida	Lamiales	Ligustrum vulgare L., 1753 (#ref)	Troëne, Raisin de chien	21/07/2016
Equisetopsida	Lamiales	Lycopus europaeus L., 1753 (#ref)	Lycope d'Europe, Chanvre d'eau	21/07/2016
Equisetopsida	Ericales	Lysimachia vulgaris L., 1753 (#ref)	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire	21/07/2016
Equisetopsida	Lamiales	Mentha aquatica L., 1753 (#ref)	Menthe aquatique	13/07/1993
Equisetopsida	Asterales	Menyanthes trifoliata L., 1753 (#ref)	Trèfle d'eau, Ményanthe	13/07/1993
Equisetopsida	Boraginales	Myosotis scorpioides L., 1753 (#ref)	Myosotis des marais, Myosotis faux Scorpion	24/05/2007
Equisetopsida	Saxifragales	Myriophyllum aquaticum (Vell.) Verdc., 1973 (#ref)	Myriophylle du Brésil	24/05/2007
Equisetopsida	Nymphaeales	Nuphar lutea (L.) Sm., 1809 (#ref)	Nénuphar jaune, Nénufar jaune	21/07/2016
Equisetopsida	Poales	Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840 (#ref)	Roseau	21/07/2016
Equisetopsida	Malpighiales	Populus sp.	Peuplier	21/07/2016
Equisetopsida	Rosales	Prunus padus L., 1753 (#ref)	Cerisier à grappes, Putiet, Merisier à grappes, Putier	24/05/2007
Equisetopsida	Fagales	Quercus robur L., 1753 (#ref)	Chêne pédonculé, Gravelin	21/07/2016
Equisetopsida	Ranunculales	Ranunculus sceleratus L., 1753 (#ref)	Renoncule scélérate, Renoncule à feuilles de Cèleri	14/04/2016
Equisetopsida	Fabales	Robinia pseudoacacia L., 1753 (#ref)	Robinier faux-acacia, Carouge	24/05/2007
Equisetopsida	Rosales	Rubus caesius L., 1753 (#ref)	Rosier bleue, Ronce à fruits bleus	21/07/2016
Equisetopsida	Rosales	Rubus fruticosus L., 1753 (#ref)	Ronce de Bertram, Ronce commune	22/07/2016
Equisetopsida	Malpighiales	Salix alba L., 1753 (#ref)	Saule blanc, Saule commun	21/07/2016
Equisetopsida	Malpighiales	Salix caprea L., 1753 (#ref)	Saule marsault, Saule des chèvres	24/05/2007
Equisetopsida	Malpighiales	Salix cinerea L., 1753 (#ref)	Saule cendré	21/07/2016
Equisetopsida	Lamiales	Scutellaria galericulata L., 1753 (#ref)	Scutellaire casquée, Scutellaire à casque	21/07/2016
Equisetopsida	Poales	Sparganium erectum L., 1753 (#ref)	Rubanier dressé, Ruban-d'eau	13/07/1993
Equisetopsida	Dioscoreales	Tamus communis L., 1753	Sceau de Notre Dame	21/07/2016
Equisetopsida	Rosales	Ulmus minor Mill., 1768 (#ref)	Petit orme, Orme cilié	21/07/2016
Equisetopsida	Rosales	Urtica dioica L., 1753 (#ref)	Ortie dioïque, Grande ortie	21/07/2016
Equisetopsida	Lamiales	Utricularia australis R.Br., 1810 (#ref)	Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire	1988
Equisetopsida	Dipsacales	Valeriana pratensis Dierb., 1825 (#ref)	Valériane des prés	2007
Equisetopsida	Dipsacales	Viburnum opulus L., 1753 (#ref)	Viorne obier, Viorne aquatique	21/07/2016
Equisetopsida	Malpighiales	Viola canina L., 1753 (#ref)	Violette des chiens	24/05/2007

Gastropoda	Hygrophila	Anisus vorticulus (Troschel, 1834) (#ref)	Planorbe naine	2002
Gastropoda	Hygrophila	Gyraulus crista (Linnaeus, 1758) (#ref)	Planorbine à crêtes	1979
Insecta	Odonata	Aeshna cyanea (O. F. Müller, 1764) (#ref)		06/08/2007
Insecta	Odonata	Anax imperator [Leach, 1815] (#ref)	Anax empereur	21/07/2016
Insecta	Odonata	Calopteryx splendens (Harris, 1780) (#ref)		21/07/2016
Insecta	Odonata	Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758) (#ref)		06/08/2007
Insecta	Odonata	Chalcolestes viridis (Vander Linden, 1825) (#ref)		06/08/2007
Insecta	Odonata	Coenagrion puella (Linnaeus, 1758) (#ref)		21/07/2016
Insecta	Odonata	Coenagrion scitulum (Rambur, 1842) (#ref)	Agrion mignon (L')	2007
Insecta	Odonata	Crocothemis erythraea (Brullé, 1832) (#ref)		21/07/2016
Insecta	Odonata	Erythromma viridulum (Charpentier, 1840) (#ref)		06/08/2007
Insecta	Lepidoptera	Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758) (#ref)	Flambé (Le)	21/07/2016
Insecta	Odonata	Ischnura elegans (Vander Linden, 1820) (#ref)		06/08/2007
Insecta	Odonata	Libellula fulva O. F. Müller, 1764 (#ref)		21/07/2016
Insecta	Odonata	Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798) (#ref)		06/08/2007
Insecta	Lepidoptera	Pararge aegeria (Linnaeus, 1758) (#ref)	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')	2007
Insecta	Lepidoptera	Pieris napi (Linnaeus, 1758) (#ref)	Piéride du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)	2007
Insecta	Odonata	Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776) (#ref)		09/06/2016
Insecta	Lepidoptera	Satyrium pruni (Linnaeus, 1758) (#ref)	Thécla du Prunier (La), Thécla du Coudrier (La), Porte-Queue brun à lignes blanches (Le)	
Insecta	Odonata	Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840) (#ref)	Sympétrum de Fonscolombe	2007
Insecta	Odonata	Sympetrum sanguineum (O. F. Müller, 1764) (#ref)		06/08/2007
Insecta	Odonata	Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840) (#ref)		06/08/2007
Mammalia	Artiodactyla	Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758) (#ref)	Chevreuril européen, Chevreuril	2007
Mammalia	Carnivora	Meles meles (Linnaeus, 1758) (#ref)	Blaireau européen	25/03/2016
Mammalia	Rodentia	Myocastor coypus (Molina, 1782) (#ref)	Ragondin	2007
Mammalia	Artiodactyla	Sus scrofa Linnaeus, 1758 (#ref)	Sanglier	25/03/2016



Rédaction : Arnaud BOURSE,
SHR

Collaboration : Corine
TRENTIN, CEN RA

La morte de Glandieu

Plan de gestion 2017-2026

Programme réalisé avec le soutien de :

